

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Juillet-août 2019 | N° 7-8

SOCIÉTÉ



Haren : territoire en luttes

Depuis une dizaine d'années, Harenois·es, zadistes, militant·e·s associatif·ve·s, activistes du monde carcéral et environnementalistes tentent envers et contre tout de résister à l'implantation de la méga-prison de Haren. Un livre raconte la manière dont ils font converger leurs luttes. Extraits et reportage au cœur d'un mouvement qui, malgré un récent revers juridique, ne compte pas abdiquer. Au nom d'un idéal démocratique.

PAGE 2

SOCIAL

Notre Maison, un café-resto chargé d'histoire ouvrière

PAGE 7

INTERNATIONAL

Centenaire de l'OIT : l'avenir du travail ou du tripartisme ?

PAGE 10

SOCIAL

L'eau, ce bien pas toujours accessible

PAGE 13

ÉCONOMIE

Libra : le substitut monétaire mondial

PAGE 17

INTERVIEW

« YouTube est le média de référence des ados »

PAGE 19

À FAIRE EN ÉTÉ

Culture et détente

PAGE 22

Parmi la constellation de lieux et d'associations qui gravitent autour du MOC, il en est un qui symbolise l'histoire ouvrière dans ses différents aspects. Plongée, à Charleroi, dans les coulisses de Notre Maison, un café restaurant pas comme les autres.

Cette année, l'Organisation internationale du Travail fête ses 100 ans. L'occasion, entre autres, de clôturer une « initiative sur l'avenir du travail ». Un projet intéressant à bien des niveaux mais sur lequel on peut également poser un regard critique.

Aujourd'hui, l'accès à l'eau reste problématique pour de nombreuses personnes vivant à Bruxelles, en particulier lorsqu'il s'agit de l'eau nécessaire à l'hygiène. L'équipe du projet HyPer nous livre quelques constats et pistes d'amélioration issus de son étude.

Facebook a décidé de lancer le « libra », une « monnaie » digitale basée sur la technologie blockchain accessible à des milliards de client·e·s au niveau mondial via le réseau social et des applications tierces. Faut-il s'en inquiéter ?

Les « youtubeurs » sont devenus de véritables icônes pour les jeunes. Véritable phénomène de société, cette nouvelle manière de s'informer inquiète les parents et secoue les médias traditionnels. Éclairage avec Mateusz Kukulka, spécialiste en médias sociaux.

Conseils lecture, série télé, festival ou expositions... Comme chaque été, la rédaction de *Démocratie* vous propose quelques coups de coeur culturels à consommer sans modération. Il y en a pour tous les goûts !

Reportage

Haren : territoire en luttés

> Stéphanie BAUDOT, avec l'aide de Jean-Baptiste GODINOT

Depuis une dizaine d'années, Harenois-es, zadistes, militant-e-s associatif-ve-s, activistes du monde carcéral et environnementalistes tentent envers et contre tout de résister à l'implantation de la méga-prison de Haren. Un livre raconte la manière dont ils font converger leurs luttés. Extraits et reportage au cœur d'un mouvement qui, malgré un récent revers juridique, ne compte pas abdiquer. Au nom d'un idéal démocratique.



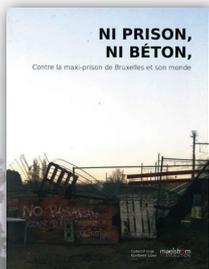
© Reportage photo: VrijKeelbeek Libre

Le couperet est tombé le 26 juin dernier après une bataille juridique de plus de trois ans. Le Conseil d'État a rejeté les deux recours introduits contre le permis d'urbanisme et d'environnement délivrés par la Région bruxelloise pour la construction de la maxi-prison de Haren. La rapidité avec laquelle le Conseil d'État s'est prononcé, le lendemain de la dernière audience qui avait été attendue pendant plusieurs mois, est tout à fait inhabituelle et interpelle les opposant-e-s du projet. Mais dans le dossier de la maxi-prison, les surprises s'enchaînent, au point de devenir la norme. La colère suite à la décision du Conseil d'État a été aussi forte que celle générée par l'intervention policière visant à mettre fin à la première occupation de terrain, en 2015, au moment même où une trentaine d'opposant-e-s se trouvaient au tribunal de première instance pour défendre leur recours contre l'ordre d'évacuation. Le ministre de l'Intérieur envoyait la police lorsque les opposant-e-s se trouvaient devant le juge pour contester la procédure! Pire: les opposant-e-s ont gagné, l'ordre d'évacuation était illégal... Les derniers rebondissements juridiques laissent à nouveau planer des doutes au sein du collectif Keelbeek Libre quant à l'impartialité avec laquelle le dossier a été examiné et traité par les trois magistrats du Conseil d'État qui ont jugé la demande d'annulation de permis, faisant fi des rapports des auditeurs la préconisant. Cette bataille contre la destruction d'un des plus grands sites naturels et agricoles de la région de Bruxelles (le Keelbeek) et contre un projet de maxi-prison aberrant et insensé a été perdue. Mais tout n'est pas terminé pour autant. Il reste

encore de nombreux combats à mener, y compris au niveau juridique. Et au-delà des passes d'armes (non-violentes) qui émaillent ce dossier apparaît un enjeu de fond, crucial: celui de la démocratie, largement bafouée au long du processus d'élaboration du projet.

Les recours en justice auront rythmé l'histoire de la lutte de Haren mais ils n'en constituent pas pour autant le seul mode de contestation. Un foisonnement d'initiatives et d'actions militantes ont été déployées par le collectif du Keelbeek Libre pour défendre le territoire et s'opposer au projet de maxi-prison. Habitant-e-s du quartier de Haren, occupant-e-s du terrain (des zadistes), militant-e-s associatif-ve-s, activistes du monde carcéral, de l'écologie politique et de la lutte pour la souveraineté alimentaire et l'agriculture paysanne, ainsi que chercheur-euse-s engagé-e-s, tou-te-s ont participé à géométrie variable à cette lutte dont les prémices remontent à une petite dizaine d'années. Pour en garder la trace, un livre a été réalisé collectivement: *Ni prison, ni béton, récits d'un territoire en lutte: contre la maxi-prison de Bruxelles et son monde*. Mémoire vivante du mouvement de résistance qui s'est formé contre le projet de maxi-prison et contre la disparition du Keelbeek sous le béton, il reprend diverses archives produites par les militant-e-s au cours de la période s'étalant de 2010 à 2017 ainsi que des productions collectives réalisées lors d'ateliers d'écriture. *Démocratie* a choisi de publier quelques extraits de témoignages (moyennant quelquefois un travail de synthèse et l'ajout d'éléments de mise en contexte), une façon de faire connaître le mouvement né dans ce «lieu jardiné, boisé et habité» où la nature s'épanouissait avant d'être

Un livre-action sur la lutte de Haren à faire circuler pour qu'elle continue à vivre et s'essaimer dans d'autres territoires et d'autres luttés. *Ni prison, ni béton, contre la maxi-prison de Bruxelles et son monde*, Bruxelles, Maelström ReEvolution, 2019.



Au début, il fallait ancrer la lutte localement pour y inclure un maximum de gens. Des balades passant par le sentier du Keelbeek permettaient de découvrir cette friche naturelle.

dévastée par les pelleteuses puis ensevelie sous le béton.

Au commencement de la lutte

En 2008-2009, le comité des habitant-e-s de Haren est interpellé par l'échevin de l'urbanisme qui annonce que la construction d'une prison est en projet sur le terrain des anciennes usines Wanson (site déjà urbanisé/artificialisé). On évoque alors une prison de taille «moyenne» de 300-400 prisonniers. Les habitant-e-s ne sont pas opposé-e-s au projet mais souhaitent qu'un plan mobilité soit envisagé. En 2012, ils-elles apprennent, par voie de presse, que la maxi-prison prévue dans le «master plan» belge de 2008 sera bâtie chez eux, sur le Keelbeek, soit sur 18 hectares d'espace naturel et agricole, parmi les plus grands de Bruxelles et un des seuls dans cette partie de la ville saturée d'infrastructures. Leur sentiment est vif. Ils-elles avaient jusqu'alors pensé que si les bruits qui circulaient sur cette option étaient avérés, ils-elles auraient été mis-es au courant par les autorités locales qui soutenaient encore peu de temps avant la sortie de presse que le site prévu pour la maxi-prison était celui de l'OTAN. Un Harenois témoigne :

Début février 2012, il y a l'appel d'offres pour la construction de la méga-prison qui sort et qui est relayé par la presse. Et là, je suis vraiment devenu furieux. On a donc compris que c'était tout le Keelbeek qui était menacé, et on ne pouvait pas avoir accès au cahier des charges car il fallait être un consortium, une entreprise privée!

Notre première action au sein du comité des habitants, a été de faire une pétition au printemps 2012. Nous réclamions une demi-prison: garder la nature d'un côté du sentier du Kelbeek et construire de l'autre. À l'époque, toute la question relative aux terres agricoles n'était pas présente car nous n'y étions pas encore sensibilisés. Nous avons aussi cherché à communiquer via la presse pour faire passer deux messages: celui de la mobilité (ne pas renforcer l'enclave-

ment du village), et celui de la conservation de la nature en ville. On a fait une première réunion publique d'information avec l'aide de l'IEB (association environnementale et d'aménagement du territoire francophone qui vient en appui aux comités de quartier) en juin 2012 où il y a eu beaucoup de monde. À la fin quelqu'un a demandé: «alors on est pour ou contre?». On a voté et tout le monde était contre.

On a fait les marches exploratoires avec IEB. On marchait sur le Keelbeek, on réfléchissait selon différentes thématiques. Le but était de savoir comment répondre aux différentes enquêtes et voir quels étaient les besoins dans Haren pour être plus objectifs et crédibles dans les réactions qu'on exprimait, tant sur le projet de prison que sur l'urbanisation du village. IEB nous a aidés à nous structurer et à faire grandir notre réseau.¹

Le mouvement s'est alors amplifié. Avec l'arrivée de militant-e-s extérieur-e-s, la lutte s'est ouverte à d'autres enjeux que celui de l'urbanisation et de la défense de la nature et de la qualité de vie. En 2013, avec l'aide des Ateliers urbains, la question carcérale a ainsi été abordée. La réflexion s'est ensuite poursuivie avec l'appui d'un collectif luttant contre la prison et son monde.

Contre la prison et son monde

La maxi-prison de Haren prévoit finalement une capacité de 1190 détenus. Ce type de prison appelé «super max» se calque sur un modèle importé des États-Unis. Il correspond à la privatisation et l'industrialisation de la fonction carcérale. Tant le gigantisme de l'infrastructure et de son coût que la localisation sont dénoncés par de nombreux acteurs du monde carcéral dont la Plate-forme pour sortir du désastre carcéral qui, en 2015, demandait l'arrêt immédiat du projet de prison, notamment pour les raisons suivantes :

La plus grande prison du pays fonctionnera comme un bloc refermé sur lui-même, posé au milieu d'un champ. Comment va-t-elle cohabiter avec son environnement? Va-t-elle constituer une barrière supplémentaire pour les

En Belgique, le nombre de détenu-e-s a plus que doublé en 30 ans. Il faut une réflexion sur l'enfermement arguent les opposants à la maxi-prison.

1. Extrait du témoignage d'un Harenois recueilli en 2016, pp. 30-31.



riverains obligés de faire plusieurs kilomètres pour contourner sa masse? Un sentier très utilisé et des spécimens d'espèces protégées seront condamnés. La part des terres arables en Région de Bruxelles-Capitale est déjà réduite. Elle doit être préservée du bétonnage.

L'éloignement du site empêchera son accessibilité pour les magistrats, les avocats, les familles des détenus et les autres visiteurs. L'impact symbolique de la mise à l'écart de la prison et des détenus est réel. L'accès de l'établissement et la mobilité pâtiront de l'éloignement du centre urbain. Ces incidences touchent pourtant à l'exercice des droits fondamentaux. (...)

La justice subira aussi ces impacts négatifs. Depuis des années, le déplacement des détenus par les services de sécurité du SPF Justice impose aux tribunaux bruxellois de graves dysfonctionnements et d'incroyables pertes de temps et donc d'argent, sans parler du respect des droits des personnes concernées. Ceci alors que les prisons bruxelloises sont situées à 2,5 kilomètres du Palais de justice. On n'ose imaginer la situation si les transferts devaient se faire sur des axes encombrés sur 15 kilomètres! Le ministre de la Justice a bien voulu révéler que la prison représenterait pour son département un coût de 60 millions d'euros par an pendant 25 ans. Cela représente environ un dixième du budget de l'ordre judiciaire. Ce coût a été annoncé sans aucun détail malgré nos interpellations. Pourquoi? Il semble que ce coût ne tienne pas compte des importants frais récurrents. (...)?

C'est terrible parce que ce n'est pas une décision qui va être prise sur le fond. Nous ce qu'on dit, c'est qu'on ne peut pas faire de nouvelles prisons tant qu'on n'a pas de politique pénitentiaire, mais en fait, tout le monde s'en fout de la politique pénitentiaire, et on va être capable de voter une prison à 3 milliards d'euros sur 25 ans, sans jamais avoir eu un débat sur ce qu'il nous

faut comme prison, ni même sur « est-ce que les prisons partenariat public-privé sont mieux? », ni même de débat sur « est-ce qu'il nous faut une si grande prison? », rien, pas de débat et ça, c'est quand même sidérant.³

Action des patatistes

Les patatistes sont aussi intervenus dans la lutte. Leur participation a constitué un événement clef qui a fait prendre de l'ampleur à la mobilisation. Le 17 avril est une date commémorative, emblématique de la lutte contre l'accaparement des terres. C'est à cette date, en 1996, que dix-neuf paysans du Mouvement des sans-terre du Brésil étaient assassinés par des tueurs à la solde de grands propriétaires terriens. En mémoire de leur combat, Via Campesina a déclaré le 17 avril « journée mondiale des luttes paysannes ». L'accès à la terre est un enjeu de plus en plus prégnant, au Sud mais aussi au Nord de la planète où sévit l'accaparement des terres agricoles par des acteurs économiques puissants et sans scrupules.

Pour symboliser la lutte pour l'accès à la terre par les paysans et à une alimentation de qualité pour tou-te-s, il a été décidé de « planter des patates », d'en prendre soin et de les récolter sur un terrain fertile et disponible. Et c'est sur le fameux terrain de Haren que le choix s'est porté et que des centaines de citoyen-ne-s se sont rendu-e-s, réuni-e-s sous la bannière « Pas de terre sans paysans, pas de paysans sans terre ». Malgré tous les efforts des organisateurs, l'opération de plantation de patates n'aura pas obtenu les autorisations officielles de la part de la Régie des Bâtiments au niveau fédéral. La décision n'a toutefois pas entamé la résolution des activistes de passer à l'action. Ce fut donc une action de désobéissance civile qui a marqué les Harenois-ses qui racontent :

De mémoire de Harenois, il y a bien longtemps que je n'avais vu autant de monde au centre de notre village. Ils ont convergé de toute la Belgique pour se réunir à Haren ce 17 avril. Certains, plusieurs dizaines, avaient fait le déplacement à vélo et étaient même venus en convoi depuis la gare Centrale. Ces patatistes comme ils se sont baptisés, revendiquent un accès à la terre pour les agriculteurs (tant dans nos régions que dans le reste du monde), terres rendues souvent inabordables pour nos cultivateurs à cause de la spéculation. Au cours de la journée, les forums de discussions

2. Extrait du communiqué de presse de la Plate-forme pour sortir du désastre carcéral, *Méga-prison à Haren : tous irresponsables ?!* 18/06/2015, pp. 112-114.

3. Extrait du témoignage de Nicolas Cohen, avocat, membre de la section belge de l'Observatoire international des prisons (OIP), pp. 118-119.



Avec les patatistes, la lutte prend racine. Des liens se créent entre les gens mais aussi avec la terre qu'il faut sauver du béton.

et les séances d'information se sont succédé. Des visites pédestres de Haren étaient aussi proposées par les Bretkabeen et la remarque la plus souvent entendue de la part des visiteurs était « Est-on vraiment à Bruxelles ? ».

Le moment où les patatistes sont arrivés, c'est le moment où je commençais à me décourager, pas à me décourager dans l'idée d'arrêter de faire quelque chose, mais dans le sens où je commençais à ne plus avoir d'énergie, ça prenait des proportions trop grandes, ça devenait trop lourd à porter. Un jour, je suis rentré du boulot, il faisait beau, ça devait être un samedi ou un dimanche, et quand j'ai vu tous ces gens qui passaient sur le Keelbeek, je me suis dit: "mais c'est qui tous ces gens avec des brouettes, avec des pelles et tout. Donc du coup, je descends, je vais demander à quelqu'un qui me dit: « On plante des pommes de terre ». Il y en a un qui me dit « Moi, je viens d'Ardenne », un autre « Moi, je viens du Nord de la France », « Moi, je viens de Hollande », etc. Et alors, tout d'un coup, je me suis sentie vraiment portée, enfin je, nous, quand je dis « je » c'est du mouvement que je parle, je flottais moi, et ça, ça m'a vraiment reboostée!⁴

Occuper le terrain en stoemelings puis se déclarer ZAD!

La stratégie d'occupation du terrain ira plus loin encore que l'utilisation du terrain à des fins agricoles. En août 2014, en plus de la récolte de pommes de terre (500kg de récolte), un chantier cabane a démarré à l'aide de matériel de récup' pour la construire et, de fil en aiguille, des tentes, des constructions en bois, un potager s'y sont ajoutés. En occupant le terrain, ces zadistes entendaient faire entendre leur voix :

Nous sommes des hommes et des femmes déterminé-e-s à lutter ensemble CONTRE le système dominant et son vieux monde, POUR préserver et cultiver la vie, les terres agricoles, la diversité sous tous ses aspects et se réapproprier nos vies. Eh bien parce que tout ça (et encore on a été calmes sur la liste), nous l'occupons! Et depuis deux semaines, de plus en plus de gens passent nous apporter leur soutien et s'intéressent de plus près à cet absurde méga-projet issu d'un monde ancien, à bout de souffle et dépassé par ses propres logiques prédatrices



et destructrices. (...) En bref, nous occupons symboliquement et politiquement cette zone pour en faire un lieu de vie, pour garantir notre souveraineté alimentaire et organiser autrement nos vies et notre environnement urbain, périurbain et rural.⁵

Et c'est ainsi que huit mois après l'action des patates, quatre mois après la première cabane et ses voisines, la ZAD de Haren a été inaugurée le 13 décembre 2014. Et toujours pas de prison à l'horizon... L'occupation a duré quelques mois sans signe d'expulsion. Mais en septembre 2015, les zadistes ont reçu la visite d'une huissière... Un ordre d'expulsion a été donné suite à une requête unilatérale de la Régie des Bâtiments. Dans la foulée, la résistance s'est organisée : banderoles, nourriture, café pour tenir les veilles de nuit et les matinées près du feu, appels aux citoyen-ne-s pour occuper le terrain... Z. un activiste qui a occupé le terrain évoquait la brutalité de cet épisode :

Je me souviens d'une fille trainée au sol jusque de l'autre côté du chemin de fer et ils ont jeté la fille comme ça, au sol, au lieu de la déposer. Ils l'ont trainée, elle avait son pantalon qui partait, je me suis dit "c'est quoi ce truc!" Cette brutalité-là, par rapport aux gens qu'ils ont expulsés de façon odieuse et inhumaine, (...) mais aussi le fait de voir ce que moi j'ai construit être passé par les bulldozers et être cramé après... ça fait prendre conscience de la brutalité institutionnelle. Maintenant, je vis ce genre d'événements différemment car je sais que ce que je construis, ça va être passé au bulldozer et ça va être brûlé. (...) Pour moi, ça a été un choc, un choc total, et

4. Extrait d'entretiens avec des Harenois, 2014, p. 36.

5. Extrait de *On occupe!*, Vie sur la Zad, Patatistes en luttés, 19/09/2014, p. 224.

Par trois fois, les zadistes se sont faits expulser par les forces de l'ordre. Leurs cabanes ont été détruites au bulldozer puis incendiées. Le Keelbeek, sa faune et sa flore ont quant à eux été encerclés de grilles. Comme pour s'habituer aux murs de la prison.



PRISON DE HAREN: MULTINATIONALES ET SCANDALE D'ÉTAT.

Alors que le chantier de la prison de Haren bat son plein, le webmédia belge *Tout va bien* a sorti sa première enquête qui illustre à quel point les contrats qui lient l'État et le consortium de grandes entreprises chargées de la construction, Cafasso, est opaque. Et relance le débat à propos de l'opportunité des partenariats public-privé (PPP). Un reportage détonnant à voir sur <http://toutvabien.tv/>

pour beaucoup de gens aussi. (...) De la brutalité de recouvrir avec du béton 18 hectares de nature à la brutalité de la destruction du camp, de l'expulsion de gens de façon super violente, etc., c'est une suite de brutalités.⁶

Par trois fois les zadistes ont occupé le terrain, par trois fois, ils ont été expulsés sans respect des procédures légales.

Déni de démocratie

Le projet de maxi-prison a été décidé unilatéralement par l'État fédéral, le SPF Justice et la Régie des Bâtiments, en dépit de la large opposition regroupant des magistrats, des syndicats, de nombreuses associations environnementales et anti-carcérales ainsi que les habitant·e·s de Haren. Pour sa réalisation, un partenariat privé-public a été scellé entre le consortium Cafasso et l'État belge, les engageant pour une période de 25 ans. Mais le contenu du contrat les unissant est resté jusqu'à présent entièrement confidentiel au nom du secret commercial. L'opacité de ce contrat et le manque de transparence du projet dans sa globalité mais aussi l'absence de débat démocratique qui l'accompagne ainsi que les nombreuses irrégularités commises ou soupçonnées d'avoir été commises ont constitué également (et constituent encore) les raisons qui ont poussé le comité Keelbeek Libre à se révolter, comme en témoigne A., membre du comité de Haren :

La Régie des Bâtiments fédérale a essayé par quatre fois de commencer des travaux sans avoir les autorisations. À chaque fois, nous l'avons bloquée, avec les zadistes et la police. Nous l'avons mise en demeure de ne pas détériorer la

biodiversité qui est protégée. C'est incroyable qu'une entreprise publique puisse se comporter de manière aussi antidémocratique. Si les motivations des uns et des autres pour s'opposer à ce modèle de prison jugé destructeur tant pour l'humain que pour l'environnement sont parfois très différentes, pour l'ensemble des opposant·e·s, de manière unanime, c'est aussi et surtout l'absence de concertation et le manque de transparence dans ce dossier durant tout le processus d'élaboration du projet qui fait défaut. Un déficit démocratique qui a fédéré les troupes et a agi comme un ciment entre les différents groupes de contestataires. Parce que la prison est un choix de société qui mérite un débat démocratique, il est nécessaire que tous puissent se l'approprier⁷.

Pour que la fin soit un début

Si l'histoire ne se termine pas bien pour le Keelbeek et pour les futur·e·s détenu·e·s de la prison, elle ne s'arrête pas là. Elle contient en effet en elle des solidarités, des résistances, des souvenirs, des expérimentations, des enseignements qui vont perdurer bien au-delà de cette lutte.

La bataille du Keelbeek nous a appris beaucoup de choses, sur l'État et son fonctionnement, sur la lutte ensemble, sur nous-mêmes. Cela fait huit ans que l'on nous dit que tout est joué, que la méga-prison se fera sur le Keelbeek. Elle devait ouvrir en 2016. La première pierre n'est pas encore posée. Cela fait huit ans que nous bataillons, que nous refusons la fatalité, que nous créons sans cesse des formes nouvelles, malgré la difficulté, pour notre plus grand bien. La lutte n'a pas pris une ride.⁸

Une réunion pour faire le bilan de la situation et préparer les prochaines actions aura lieu en septembre. Comme l'indiquent les opposant·e·s à la méga-prison : « Ils ont gagné l'apéritif, on passe à table ! » #

6. Extrait du témoignage de l'expulsion du 21/09/2015, p. 252

7. Extrait du communiqué de presse des membres de la lutte *Toujours plus antidémocratique*, 16/09/2015, pp. 134-135.

8. Extrait. Des patates du collectif Vrije Keelbeek Libre, p. 314
Depuis la parution du livre, les premières pierres ont été posées...

Le Keelbeek est entièrement rasé et sa biodiversité totalement détruite. Les murs de la prison eux, ont éclos...



« Celui qui combat peut perdre,
Celui qui ne combat pas a déjà perdu. »
Bertold Brecht

Découverte

NOTRE MAISON, UN CAFÉ-RESTO CHARGÉ D'HISTOIRE OUVRIÈRE

> Stéphanie BAUDOT

Parmi la constellation de lieux et d'associations qui gravitent autour du Mouvement ouvrier chrétien, il en est un qui symbolise l'histoire ouvrière dans ses différents aspects. *Démocratie* vous propose une plongée dans les coulisses passées et actuelles de Notre Maison, un café restaurant pas comme les autres. Situé à Charleroi, actif dans l'insertion socioprofessionnelle, il propose aussi à ses travailleur·euse·s d'en être coopérateur·rice·s. Visite guidée.

Au cœur de la ville basse de Charleroi, à l'angle de la rue Pruniveau et du boulevard Joseph Tirou, le bâtiment Notre Maison, siège du Mouvement ouvrier chrétien depuis près de 70 ans, s'impose sobrement, avec sa Vierge à l'enfant taillée en relief dans la pierre et sous laquelle sont réunis trois ouvriers : un mineur, un sidérurgiste et un verrier. Au rez-de-chaussée, le café-restaurant, est un lieu animé, au sens propre comme au figuré. En terrasse, sous le soleil qui illumine le boulevard, deux jeunes militants penchés sur leur ordinateur discutent avec enthousiasme sur le contenu d'un texte qu'ils ont l'air de retoucher une dernière fois. Plus loin une dame sirote son soda en regardant les passants, tandis que derrière elle, deux personnes âgées dont les têtes grisonnantes s'effleurent semblent se faire des confidences. À l'intérieur, le resto est bondé. Quelques éclats de voix s'échappent du brouhaha ambiant.

J'ai rendez-vous avec Michèle Stessel, une ancienne collègue, historienne du mouvement ouvrier. Je souhaite l'interroger sur le contexte d'émergence des cafés militants et populaires à l'image de celui dans lequel nous nous retrouvons aujourd'hui. Mes yeux s'arrêtent un bref instant sur l'impressionnante fresque-hommage à la classe ouvrière—qui surplombe le long comptoir en bois avant de l'apercevoir, au centre de la salle. Je m'installe face à elle. À côté de nous, deux habitués du restaurant et anciens travailleurs à la retraite, l'un des RTT et l'autre du secteur de la construction, enclenchent spontanément la conversation. «J'ai découvert ce resto grâce à un copain qui m'y a emmené un jour et depuis, chaque fois que je me rends à Charleroi je viens y manger. Cela fait plusieurs années. J'aime bien l'ambiance et puis on y mange bien...» «Je ne savais pas que ce restaurant était lié au MOC», ajoute l'autre. «Je connaissais la Maison des huit

heures de l'autre côté de la ville. J'y ai été coopérateur plusieurs années, mais depuis que j'ai revendu mes parts, je n'y suis plus jamais allé.»

MAISON DU PEUPLE ET COOPÉRATIVES

«La Maison des huit heures c'est l'équivalent socialiste de Notre Maison. C'est ce qu'on appelait les Maisons du peuple», enchérit Michèle. «La première Maison du peuple est créée en 1872 à Jolimont. C'est sur ce modèle que le Parti ouvrier belge¹ (1885) va créer des Maisons du peuple dans toutes les régions industrielles du pays. Outre une coopérative qui joue un rôle clé en assurant son financement, la Maison du peuple abrite les activités des organisations ouvrières socialistes : syndicats, mutualités, cercles politiques. Elles proposent aussi toute une série d'activités d'éducation populaire et de loisirs : théâtre, cinéma, bibliothèque... et, un café, lieu de rencontre et d'échange. La Maison du peuple réunit donc en un endroit des services socio-économiques et culturels, pour les familles ouvrières et constitue également un moyen de les faire adhérer au projet socialiste.»

«Du côté chrétien», poursuit Michèle, «en réaction à la prolétarianisation des travailleurs, une prise de conscience s'est progressivement opérée qu'il fallait faire contrepoids et offrir aussi des alternatives au risque sinon de voir les ouvriers "s'engouffrer massivement dans l'athéisme". Mais, si le développement des mutuelles n'a rencontré aucun obstacle car il correspondait à la vision d'éducation du peuple que soutenaient les catholiques, pour la mise en place des coopératives et des syndicats ouvriers, ça a été plus compliqué», affirme-t-elle... «Les plus conservateurs voyaient dans ce type d'organisation une menace pour la classe moyenne composée de petits commerçants comme les boulangers, les bouchers,

1. Ancêtre du parti socialiste

© Michelle Stessel





© Graziella Fortino

les artisans... plus proches électoralement du parti catholique.» Et de poursuivre : « Pour faire court, les catholiques sociaux avaient une vision paternaliste de la société et les organisations créées pour venir en aide aux ouvriers devaient être chapeautées par des bourgeois. Les démocrates chrétiens, par contre, voulaient créer des organisations pour l'émancipation de la classe ouvrière, dirigées par les ouvriers eux-mêmes. Il faudra attendre la publication de l'encyclique *Rerum Novarum*, en 1891 pour que la légitimité de ce type d'organisations soit reconnue. À partir de la fin du 19^e siècle jusqu'à la guerre de 14-18, les démocrates chrétiens vont alors créer et développer les syndicats, les mutualités, les coopératives, l'éducation populaire, leurs organes de presse. »

Le serveur du restaurant nous apporte notre commande. L'assiette est au moins aussi copieuse que la tranche d'histoire que nous sommes en train d'ouvrir. « En 1891, à Charleroi, ils créent ainsi la coopérative des "Ouvriers réunis" qui comprend une boulangerie, une brasserie et une malterie. Elle se développe constamment et grâce aux bénéfices engrangés, elle peut offrir une série de services : caisse de prévoyance, caisse de décès, caisse de retraite, c'est précieux ! Il faut rappeler qu'à cette époque la sécurité sociale n'existe pas. Les ouvriers sont aussi confrontés au problème de trouver un logement décent, c'est pour pallier cela qu'une société pour la construction de maisons ouvrières voit le jour. Cette coopérative abrite aussi un comité politique et le siège de la fédération des mutualités de la région. Elle accueille dans ses locaux, les assemblées des organisations syndicales. On y trouve aussi une école professionnelle, un atelier d'apprentissage, un cercle ouvrier, une école de musique... Les responsables savent que la formation est essentielle à l'émancipation, or l'école n'est pas obligatoire et les jeunes ouvriers commencent à travailler vers 12,13 ans. La coopérative publie aussi un journal qui traite des questions sociales, c'est un autre outil de formation. Et puis enfin, une autre coopérative chrétienne, la Syndicale, sera créée à Couillet en 1913. »

Entretemps, le café-restaurant s'est vidé, lui conférant une nouvelle physionomie. Avec ses tables carrées, ses chaises en bois, ses larges vitres aux voiles de den-

telles, ses éléments de cuivre, il assume son look légèrement désuet, mais chaleureux... Il est à présent temps pour moi de prendre congé de Michèle et de rejoindre dans le bâtiment d'à côté Fabrice Eeklaer, secrétaire fédéral de la CSC de Charleroi. Il a bien connu le café-resto pour l'avoir géré pendant ses années de secrétaire fédéral du MOC de Charleroi-Thuin.

NOTRE MAISON, MAISON D'ŒUVRES SOCIALES

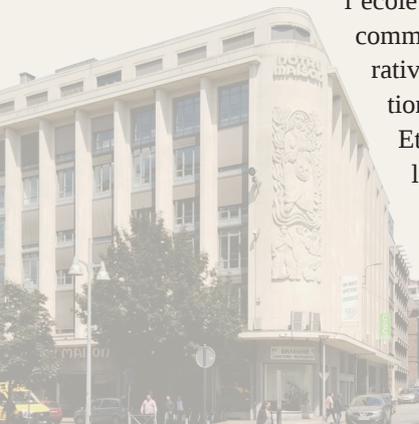
Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi, que j'ai parcouru préalablement, nous apprend entre autres que « dès le lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le MOC de Charleroi a axé sa politique sur le développement des services coopératifs, à la fois pour répondre à des besoins et acquérir une autonomie financière, soutien de l'action sociale, éducative et revendicative² ». Le MOC avait d'ailleurs installé ses quartiers dans les locaux de la coopérative des Ouvriers réunis, ce qui témoigne de l'importance des liens existant sur le plan local entre le travail coopératif et celui du MOC. Mais, à l'étroit dans ces locaux, l'idée d'une Maison des œuvres sociales est apparue. Deux ans plus tard, « Notre Maison fut inaugurée en grande pompe ». Nous sommes le 28 juin 1953. « Très vite après sa création, Germain Cappeleman secrétaire fédéral du MOC à l'époque, s'appuie sur la coopérative la Syndicale pour développer diverses activités dont la lunetterie,

**NOTRE MAISON FUT
INAUGURÉE EN GRANDE
POMPE LE 28 JUIN
1953. DEUX ANS APRÈS
QUE L'IDÉE D'UNE
MAISON DES ŒUVRES
SOCIALES SOIT APPARUE.**

une imprimerie et le café-restaurant », explique Fabrice Eeklaer. Nous y voilà donc...

« Le café-restaurant a été conçu comme un lieu de rencontre des militants du mouvement, dans la logique des Maisons du peuple et des cercles ouvriers », confie-t-il. « Dans la volonté de rendre accessibles les loisirs culturels à la classe ouvrière, diverses activités (spectacles ou autres) y étaient proposées. Le dimanche, le resto se mettait sur son 31. On dressait les tables avec des nappes blanches pour partager un repas en famille et puis on passait aux animations culturelles. Il y avait par exemple les chanteuses d'opérette, qui après leurs prestations aux Beaux-arts, filaient en bas de la ville jusqu'à Notre maison pour y rejouer leur récital, accompagnées au piano... » Mais des airs d'opéra, il n'en a pas été seulement question.

2. Sous la direction de E. PIRSON, *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi. 1886-1990*, CARHOP, 1995.



D'autres voix aux tonalités nettement plus graves et moins harmonieuses ont aussi fait vibrer les murs du café. « Il y a eu des moments de bagarres politiques », relate Fabrice Eeklaer en évoquant les souvenirs transmis par Germain Cappeléman. « Notamment quand le pluralisme s'est installé dans le mouvement, ça a été des moments compliqués. La question wallonne divisait. Il y avait ceux qui soutenaient le mouvement wallon, dont l'ex-secrétaire fédéral de Charleroi, et ceux qui restaient fidèles au PSC parmi lesquels des leaders syndicaux... Au soir des élections, en fonction des résultats obtenus, l'ambiance du café dont la tradition était d'y organiser les soirées électorales du mouvement, s'enflammait. »

UNE VIE DE CAFÉ MILITANT

Nous poursuivons notre échange. De débats emportés en airs d'opérette éthérés, d'animations interculturelles mouvementées en réunions syndicales dominicales besogneuses (mais pas que), de soirées électorales renommées en petits déjeuners politiques, Fabrice Eeklaer retrace avec acuité les moments mémorables du café, sans omettre pour autant les phases de tension et de remises en question amenées entre autres par les velléités de certains de convertir le café, pour des motifs de rentabilité financière, en un espace de location privatisée. « Qu'à cela ne tienne », dit-il avec satisfaction, « le café comme espace de construction collective du mouvement a toujours eu ses adeptes pour le défendre, parfois pour des motifs auxquels on ne s'attendait pas nécessairement tels que la préservation du patrimoine culturel et artistique que représentait la fresque ouvrière ». Il n'empêche, la situation n'a pas toujours été rose et le café a dû aussi s'adapter aux aléas de la rentabilité économique. Le moment le plus critique a été dans le courant des années 90. « Suite à une situation financière difficile, on a dû procéder à la fermeture provisoire des portes du café-restaurant avant de les rouvrir quelques mois plus tard à peine, d'abord via un partenariat avec un gestionnaire privé (qui n'a pas été fructueux) puis sous la forme d'une coopérative d'insertion sociale. Nous étions, Joël Gilliaux, directeur des AID³, et moi-même les deux initiateurs de ce nouveau projet. Et même si les deux premières années ont été très compliquées pour diverses raisons, l'expérience a été une réussite », estime-t-il. « D'une part, nous avons préservé l'esprit de rassemblement du mouvement ouvrier ainsi que l'ouverture sur le quartier, qui se traduit par le fait qu'une partie de la clientèle provient aussi de l'environnement proche de Notre Maison. Et d'autre part, avec l'inscription du projet dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle,

Notre Maison s'est ouverte à une nouvelle dimension, donnant l'occasion à des travailleur·euse·s en formation de faire leurs premières armes professionnelles tout en bénéficiant d'un encadrement de qualité et de conditions d'exercice favorables. Cette nouvelle forme d'entreprise a drainé de nombreux·euses stagiaires et a permis au MOC d'être un acteur local important et reconnu dans et par le secteur de l'insertion », constate-t-il.

LES PROBLÈMES, LE MEILLEUR DÉGUISEMENT DES OPPORTUNITÉS

Suite aux récentes évolutions du décret de l'insertion, les subsides étant liés à l'accroissement du volume du personnel, les conditions d'obtention sont devenues plus compliquées d'accès, de même que celles octroyant le droit à engager un accompagnateur social pour encadrer le personnel. Cette tâche a dès lors été attribuée à l'équipe des travailleur·euse·s du MOC. Sans se laisser aller au défaitisme Fabrice Eeklaer voit aussi dans ces changements de nouvelles opportunités pour le café-restaurant. « Ce nou-

3. Le réseau d'Actions intégrées de développement, l'AID coordination est un service du MOC qui soutient une multitude de projets d'insertions sociales et professionnelles articulés autour de la formation et/ou de l'emploi.

4. Actuellement douze travailleurs sont devenus membres de la coopérative (avec des parts à 25 euros).



DEPUIS LE DÉBUT, LE CAFÉ-RESTO EST
UN LIEU DE RENCONTRE DES MILITANTS
DU MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN.

veau décret soutient l'esprit coopératif des initiatives d'insertion, ce qui est à mes yeux positif. Désormais, tout comme les travailleur·euse·s du café-restaurant, les travailleur·euse·s du mouvement et de ses organisations ont la possibilité de devenir membres de la coopérative⁴, ce qui amène de nouvelles ressources financières, mais aussi un nouveau dynamisme au projet notamment par la participation de ces nouveaux membres aux assemblées et par une commission spécifique dont la mission est de réfléchir à l'avenir du café-restaurant. » Un retour aux sources peut-être ? Qui sait, l'avenir nous le dira... #

Critique

Centenaire de l'OIT : l'avenir du travail ou du tripartisme ?

> Cédric LETERME (*)

Cette année, l'Organisation internationale du Travail (OIT) fête ses 100 ans d'existence. L'occasion, entre autres, de clôturer une « initiative sur l'avenir du travail » lancée dès 2015 par son actuel Directeur général, le Britannique Guy Ryder. Une initiative intéressante à bien des niveaux mais sur laquelle on peut également poser un regard critique, notamment parce qu'elle met au jour les contraintes du tripartisme qui est l'un des fondements de l'OIT.

L'OIT voit le jour en 1919, à la Conférence de Versailles, dans la foulée de la Première Guerre mondiale et de la révolution bolchévique¹. Ces deux événements favorisent la création d'une institution qui reste inédite sur le plan mondial pour au moins deux raisons. D'abord, parce qu'elle peut adopter des conventions internationales du travail juridiquement contraignantes², même si en l'absence d'un véritable pouvoir de sanction dans le chef de l'OIT (et plus largement à l'échelle internationale) ces « obligations » restent très largement théoriques. Ensuite, parce qu'elle est dotée, pour ce faire, d'une structure et d'un fonctionnement tripartite. Chaque État membre de l'OIT est en effet représenté par des délégués gouvernementaux et des délégués « professionnels » issus des « organisations de travailleurs et d'employeurs les plus représentatives » de leur pays d'origine.

Si cette institution improbable a survécu à l'échec de la Société des Nations (SDN) à la veille de la Seconde Guerre mondiale, c'est notamment parce qu'elle incarnait alors l'avenir d'un compromis tripartite qui s'imposera très largement au lendemain du conflit dans les pays industrialisés. À la veille de son centenaire, en 2019, les perspectives sont moins engageantes.

Voilà en effet plusieurs décennies que l'OIT traverse une double crise de légitimité et d'efficacité. Celles-ci se renforcent mutuellement. Les raisons en sont multiples. L'essor de la mondialisation d'abord, qui a rendu les mécanismes de régulation internationale de l'OIT de moins en moins efficaces. Le tournant néolibéral des années 1980, ensuite, qui a contribué à délégitimer l'interventionnisme syndical et étatique dans l'économie, et donc l'OIT,

qui en était précisément l'incarnation même et l'un des principaux promoteurs au niveau mondial. Enfin, la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, qui ont privé du jour au lendemain l'organisation d'une de ses principales raisons d'être historiques : incarner une alternative au communisme et à la lutte des classes.

Plus récemment, c'est la « révolution numérique » et ses conséquences sur le travail qui sont perçues comme un nouveau défi pour l'organisation dans la mesure où elles fragilisent la relation d'emploi classique sur laquelle l'OIT a bâti ses instruments, son fonctionnement et plus largement son modèle de justice sociale. C'est donc dans ce contexte que l'actuel Directeur général, le Britannique Guy Ryder, décide dès son entrée en fonction en 2013 de lancer une « initiative sur l'avenir du travail », destinée, selon lui, à examiner à la fois « les forces qui transforment les réalités du monde du travail ainsi que l'action novatrice que l'Organisation doit mener pour renouveler sa capacité de servir la justice sociale »³.

Une initiative en trois étapes

L'initiative est précisée en 2015 autour d'un fonctionnement en trois étapes. La première s'est déroulée entre 2016 et 2017. L'OIT invite alors tous ses États membres à organiser des dialogues nationaux tripartites sur un ou plusieurs des thèmes qu'elle a identifiés : « travail et société », « des emplois décents pour tous », « l'organisation du travail et de la production » et « la gouvernance du travail ». Selon l'OIT, 168 pays ont répondu positivement à son invitation et fin 2017, 113 d'entre eux avaient effectivement participé à un dialogue national ou

1. Sur l'histoire et le fonctionnement de l'OIT, lire notamment : C. LETERME, « L'Organisation internationale du Travail (OIT) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2297, 2016.

2. Il en existe aujourd'hui près de 200 dont huit sont considérées comme « fondamentales » (Convention n°87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, Convention n°98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, Convention n°29 sur le travail forcé, Convention n°105 sur l'abolition du travail forcé, Convention n°138 sur l'âge minimum, Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants, Convention n°100 sur l'égalité de rémunération et Convention n°111 concernant la discrimination (emploi et profession)). Celles-ci s'imposent dès lors aux États membres indépendamment de leur ratification ou non.

3. *Vers le centenaire de l'OIT : Réalités, renouveau et engagement tripartite, rapport du Directeur général à la 102^e session de la CIT*, Genève, 2013, p. 1.

supranational, selon des modalités variant toutefois fortement d'un cas à l'autre. En septembre 2017, un rapport de synthèse reprenant les principaux résultats de ces dialogues a été publié⁴.

Dans la foulée, l'OIT a ensuite mis en place une Commission mondiale sur l'avenir du travail chargée de « produire un rapport indépendant sur les mesures à prendre en vue d'un avenir du travail qui garantisse des emplois décents et durables pour tous ». Composée de 28 membres issus du monde politique, universitaire, patronal, syndical et de la société civile, celle-ci a remis son rapport en janvier 2019. Intitulé « Travailler pour bâtir un avenir meilleur », il contient dix recommandations structurées en trois axes : « accroître l'investissement dans le potentiel humain », « accroître l'investissement dans les institutions du travail » et « accroître l'investissement dans le travail décent et durable ». Parmi les propositions phares : l'institution d'une « garantie universelle pour les travailleurs » qui intégrerait « les droits fondamentaux des travailleurs, un salaire assurant des conditions d'existence convenables, des limites à la durée du travail et des lieux de travail sûrs et sains »⁵.

Enfin, en 2019, l'initiative doit culminer avec l'adoption d'une Déclaration du centenaire lors de la Conférence du centenaire prévue en juin à Genève, déclaration qui devrait inclure certaines des propositions contenues dans le rapport dont, idéalement, celle d'une « garantie universelle pour les travailleurs ».

Silicon Valley vs vallée du Nil

Présentée comme ouverte et représentative, en particulier par rapport à d'autres processus similaires lancés en parallèle dans des enceintes comme l'OCDE, le Forum de Davos ou encore le G20⁶, l'initiative de l'OIT sur l'avenir du travail n'en reste pas moins critiquable sur le fond et sur la forme. D'abord, parce que, comme l'explique un syndicaliste asiatique : « Même s'il est de loin préférable que le débat ait lieu à l'OIT plutôt que dans d'autres instances, les travailleurs et en particulier ceux du Sud y sont quand même sous-représentés alors que ce sont les premiers concernés »⁷. En guise d'illustration, il nous cite une étude réalisée par son syndicat qui a établi que sur les 17 dialogues nationaux sur l'avenir du travail organisés dans la région Asie-Pacifique à l'appel de l'OIT, seuls sept l'ont été sur une base tripartite. Et même lorsque les syndicats sont conviés, ils ne représentent souvent qu'une minorité de travailleur·euse·s des secteurs formels, alors que

4. BIT, *Synthesis Report on the National Dialogues on the Future of Work*, Genève, Septembre 2017.

5. OIT, *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, Genève, 2019.

6. Pour une critique plus large du « débat mondial sur l'avenir du travail », notamment du point de vue des travailleur·euse·s du Sud, lire : C. LETERME, *L'avenir du travail vu du Sud – Critique de la « quatrième révolution industrielle »*, Paris, Syllepse, 2019.

7. Entretien avec l'auteur, novembre 2018.

Entre 2016 et 2017, l'OIT a invité ses États membres à organiser des dialogues nationaux tripartites sur divers thèmes liés au travail.



L'immense majorité de la main-d'œuvre mondiale travaille dans des secteurs peu ou pas syndicalisés comme l'agriculture ou les secteurs informels.

Autre problème, les pays du Nord gardent une position privilégiée au sein de l'organisation comme en témoigne par exemple la disposition constitutionnelle qui réserve automatiquement aux dix « États dont la puissance industrielle est la plus considérable » un siège au Conseil d'administration de l'OIT, ou encore le fait que l'OIT n'ait connu qu'un seul Directeur général issu du Sud dans toute son histoire (et pas une seule femme), le Chilien Juan Somavia entre 1999 et 2012.

Tout ceci a conduit à un processus dont même Guy Ryder a dû admettre qu'il avait du mal à faire sens aussi bien dans la vallée du Nil que dans la Silicon Valley⁸. Plus sévère, Paul Dembinski, qui dirige le très officiel « Observatoire de la finance », à Genève, va jusqu'à affirmer que le rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail « oublie un travailleur sur

la subordination du travail au capital et à l'État. Il s'agit d'un problème persistant pour l'OIT et ses tentatives de formuler des réponses politiques à la crise à laquelle sont confrontés de larges segments de la classe ouvrière mondiale »¹⁰.

Un tel point de départ enferme en effet inévitablement l'OIT dans la quête de solutions « gagnant-gagnant » et dans un refus « même de se confronter aux concepts d'exploitation et de lutte des classes »¹¹. C'est ainsi que si l'organisation regrette bien certaines des tendances qui caractérisent aujourd'hui le monde du travail (précarisation, polarisation, etc.), elle n'en interroge jamais vraiment les causes, et encore moins leurs responsables. Des termes comme « capitalisme », « classe » ou même « libre-échange » sont ainsi tout simplement absents du rapport de la Commission sur l'avenir du travail, alors qu'il s'agit pourtant de notions clés pour penser la situation actuelle du travail... et donc son avenir. À la place, on trouve des affirmations creuses et des constats sans causes, à l'image du passage suivant : « En ce moment crucial, il est important de reconnaître que la mise en œuvre du contrat social mondial a été inégale dans certains pays et imparfaite dans d'autres. (...) L'une des conséquences en a été la croissance d'inégalités préjudiciables et inacceptables entre les sociétés et aussi entre les générations, situation dans laquelle tout le monde est perdant. L'absence ou l'échec du contrat social se fait au détriment de tous »¹².

On le voit, non seulement, ce passage ne nous dit pas pourquoi la « mise en œuvre du contrat social » a été « inégale » ou « imparfaite », mais surtout, il tente de nous faire croire que cette situation s'est faite « au détriment de tous », comme si les 40 dernières années de libéralisation et de dérégulations économiques et financières n'avaient pas produit des gagnants et des perdants clairement identifiables...

Comme le soulignait déjà Benjamin Selwyn en 2015 : « En raison de son acceptation idéologique de la subordination du travail à l'État et au capital, l'OIT nie de manière analytique que le travail soit exploité. Dès lors, elle met de côté les moyens par lesquels une résistance active à l'exploitation peut améliorer les conditions de travail des travailleurs et accroître les possibilités de sociétés plus démocratiques »¹³. Malheureusement, l'initiative de l'OIT sur l'avenir du travail ne semble pas déroger à cette règle. Entre inconséquence et irréalisme, ses conclusions peinent à être à la hauteur de la crise que traverse aujourd'hui le monde du travail (et nos sociétés en général). Quand elles ne risquent pas de les aggraver. #

(*) Chercheur au Gresea

“ L'OIT n'a connu qu'un seul Directeur général issu du Sud dans toute son histoire, le Chilien Juan Somavia, et pas une seule femme. ”

deux »⁹ : les travailleur·euse·s indépendant·e·s et/ou informel·le·s et les travailleur·euse·s domestiques. « Le rapport propose l'extension au monde entier d'un modèle qui s'essouffle dans les pays les mieux lotis du fait de « l'uberisation » et de la fragmentation du travail », affirme-t-il. Certes, comme il l'explique, « la commission demande l'extension à tous du dialogue social, de l'apprentissage tout au long de la vie, de la couverture universelle de sécurité sociale, des conditions de travail décentes et de la garantie d'un salaire digne », mais selon lui, « l'écart avec le réel reste abyssal ».

Les limites du tripartisme

Plus largement, c'est toutefois probablement la contrainte du tripartisme qui constitue la principale limite de l'initiative de l'OIT et de l'OIT elle-même. En effet, si celle-ci accorde une représentativité aux organisations syndicales que ces dernières ne retrouvent pas ailleurs, elle en fait toutefois de même avec les employeurs. Pire même, comme l'explique le politologue britannique Benjamin Selwyn : « Le tripartisme suppose

8. La citation exacte est la suivante : « Ce débat doit faire sens aussi bien dans la Silicon Valley que dans la vallée du Nil. Or nous ne sommes pas encore parvenu à embrasser cette universalité ». Propos repris dans le document de synthèse : *The Future of Work We Want: A Global Dialogue*, publié par le BIT en 2018.

9. <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/oit-100-ans-oublie-travailleur-deux/story/15297102>

10. B. SELWYN, « The ILO's World of Work 2014 Report: Development with Jobs », *Global Social Policy*, vol. 15, n° 2, 2015, p. 95 (c'est nous qui traduisons).

11. *Ibid.*, p. 197.

12. OIT, *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, op. cit., p. 23.

13. B. SELWYN, « The ILO's World of Work 2014 Report... », op. cit., p. 197.

Bruxelles

L'eau, ce bien pas toujours accessible

> L'équipe du projet HyPer (*)

Aujourd'hui, l'accès à l'eau reste problématique pour de nombreuses personnes vivant à Bruxelles, en particulier lorsqu'il s'agit de l'eau nécessaire à l'hygiène (douche/bain, linge, toilettes). C'est ce qu'étudie l'équipe interdisciplinaire du projet HyPer qui livre ici quelques constats et pistes d'améliorations. Notamment en questionnant la tarification progressive et solidaire. Analyse.

La problématique de la difficulté de l'accès à l'eau touche aussi bien les personnes qui sont sans logement (de plus en plus nombreuses à Bruxelles) que celles qui sont (plus ou moins bien) logées. Pour celles qui disposent d'un logement, certes, la part de logements sans douche ou salle de bain régresse: elle était de 14,7% en 1991, de 5,6% en 2001 et est passée à 2% ou 3% selon les dernières enquêtes, même si celles-ci ne prennent en compte que les personnes inscrites au registre national (et on sait que la situation des personnes non inscrites au registre national est bien plus défavorable)¹. Toutefois, ces dernières années, les services sociaux et les CPAS sont confrontés à davantage de demandes d'aide de la part de ménages qui ont des difficultés à payer leur facture d'eau, qui ont un litige avec Vivaqua² ou qui sont victimes d'une coupure d'eau.

Quelques chiffres permettent d'objectiver l'augmentation récente des difficultés rencontrées par les ménages bruxellois. Le montant des factures échues impayées était de 29 millions d'euros en 2011 et de 51,5 millions d'euros en 2017, soit une croissance de 78% en sept ans. En 2017, près 4.700 avis d'interruption de fourniture d'eau consécutifs au non-paiement de la facture ont été envoyés aux bourgmestres et présidents de CPAS contre 2.600 en 2012. Le nombre de coupures domestiques de l'eau a rapidement augmenté passant de 150 en 2006 à 500 en 2012 et à 1.000 en 2017.

Plusieurs raisons peuvent être mises en avant pour expliquer les difficultés croissantes des ménages à payer leurs factures d'eau :

- *La précarisation des ménages bruxellois*, résultant d'une stagnation ou d'une baisse des revenus combinée à une hausse importante du coût du logement ces 20 dernières années ;

- *La hausse du prix de l'eau*: pour un ménage de deux personnes ayant une consommation moyenne,³ le prix de l'eau a augmenté en termes réels de 35% entre 2000 et 2019 (avec une rapide hausse de 30% sur la période 2009-2012);
- *L'instauration d'une tarification progressive et solidaire en 2005*. À partir de janvier 2005, le tarif unique au m³ a été remplacé par un prix croissant avec la consommation (quatre tranches de prix). Celle-ci a au moins trois effets pervers. Le premier est qu'en cas de fuite ou d'installation déficiente, une telle structure de prix entraîne une forte hausse de la facture (la dernière tranche est quatre fois plus chère que la première). Le deuxième effet pervers est que la tarification progressive tient compte du nombre de personnes dans le ménage inscrites au registre national. Cependant, il peut exister un écart entre le nombre de personnes inscrites au registre national et le nombre effectif d'occupants (hébergement de personne(s) supplémentaire(s), étudiant non domicilié à l'adresse de résidence...), ce qui a pour

Le projet HyPer

Le projet HyPer («Hygiène Personnelle») d'une durée de deux ans (renouvelable pour deux années supplémentaires) est financé par Innoviris. Il s'appuie sur une équipe interdisciplinaire et enquête sur les difficultés d'accès à l'eau en Région bruxelloise, en particulier à l'eau «d'hygiène», celle qui sert à se laver, à laver son linge et à aller aux toilettes. L'objectif est de dresser un état des lieux de la vulnérabilité hydrique à Bruxelles, des pratiques des personnes concernées et de proposer des pistes pour améliorer le sort des publics très divers concernés.

1. *Armoede tussen de plooiën*, HIVA-KULeuven, 2012.

2. Intercommunale de production et de distribution d'eau à Bruxelles.

3. La consommation moyenne d'un ménage est de 35m³/personne/an par Vivaqua.

effet d'augmenter le prix de l'eau. Enfin, troisièmement, environ deux tiers des ménages bruxellois sont actuellement fournis par un compteur collectif. Un décompte est dès lors établi par le propriétaire ou le syndic pour chaque locataire. Même lorsqu'il existe des compteurs de passage, appliquer la tarification progressive pour répartir la facture collective entre les ménages en tenant compte des tranches de prix est quasiment impossible (méconnaissance du nombre de personnes domiciliées dans les unités de logements, déménagements, manque de précision des compteurs de passage...). Dans la pratique, la facture collective est souvent répartie soit forfaitairement, soit sur la base de compteurs de passage. La tarification n'est donc pas progressive et solidaire mais arbitraire car les ménages derrière un compteur collectif paient leur eau en fonction de la consommation des autres ménages (en ce compris en cas de fuite chez un voisin);

- *La promotion des compteurs individuels.* Cela a l'avantage de protéger les occupants de l'arbitraire du décompte effectué par le propriétaire. Cependant, à la différence d'un compteur collectif, le compteur individuel peut être coupé par Vivaqua. Le nombre de ménages fournis par un compteur collectif et prémunis contre la coupure est donc en diminution;
- *Une modification de la périodicité des factures d'eau entre 2016 et 2017.* En raison du coût de l'envoi d'une facture classique par poste (1,80 euros par facture⁴), Vivaqua a augmenté la part des ménages recevant une seule facture par an. En 2016, 21% des ménages reçoivent une seule facture d'eau par an. La proportion est montée à 45% en 2017. En 2018, ce chiffre retombe à 40% (grâce à la mise en place d'un système facultatif

de facturation électronique mensuelle pour les compteurs individuels). La facturation annuelle entraîne l'obligation pour les ménages de devoir acquitter en une seule fois une facture de plusieurs centaines d'euros, ce qui est souvent très difficile pour les ménages avec de faibles revenus;

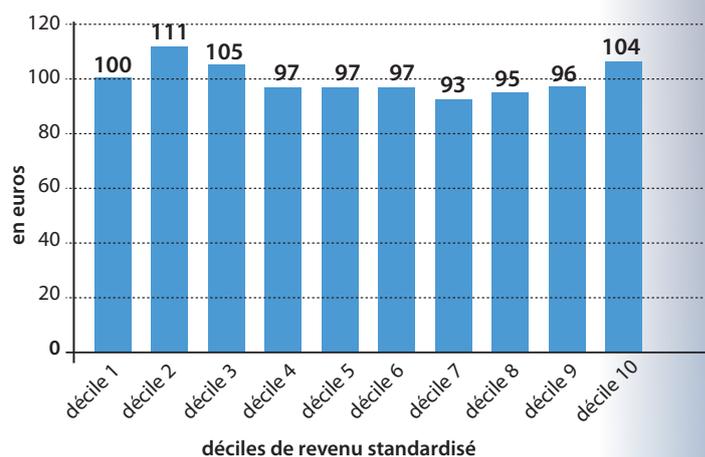
- *La fin de la solidarité qui existait entre propriétaire et locataire pour les compteurs individuels (depuis 2014).* Cette mesure a augmenté le nombre d'impayés auquel fait face Vivaqua car les locataires sont par nature moins solvables que les propriétaires. On peut supposer que le durcissement de la politique de recouvrement de créances de Vivaqua n'est pas sans lien avec la hausse des impayés. Par ailleurs, la suppression de la solidarité entre propriétaires et locataires a provoqué une hausse des demandes de placement de compteurs individuels là où il y avait auparavant un compteur collectif.

Des opportunités mais aussi des risques

Au vu de ces différents facteurs, les défis futurs en termes de vulnérabilité hydrique sont importants à Bruxelles. Des évolutions en matière de la politique d'accès à l'eau sont à l'ordre du jour.

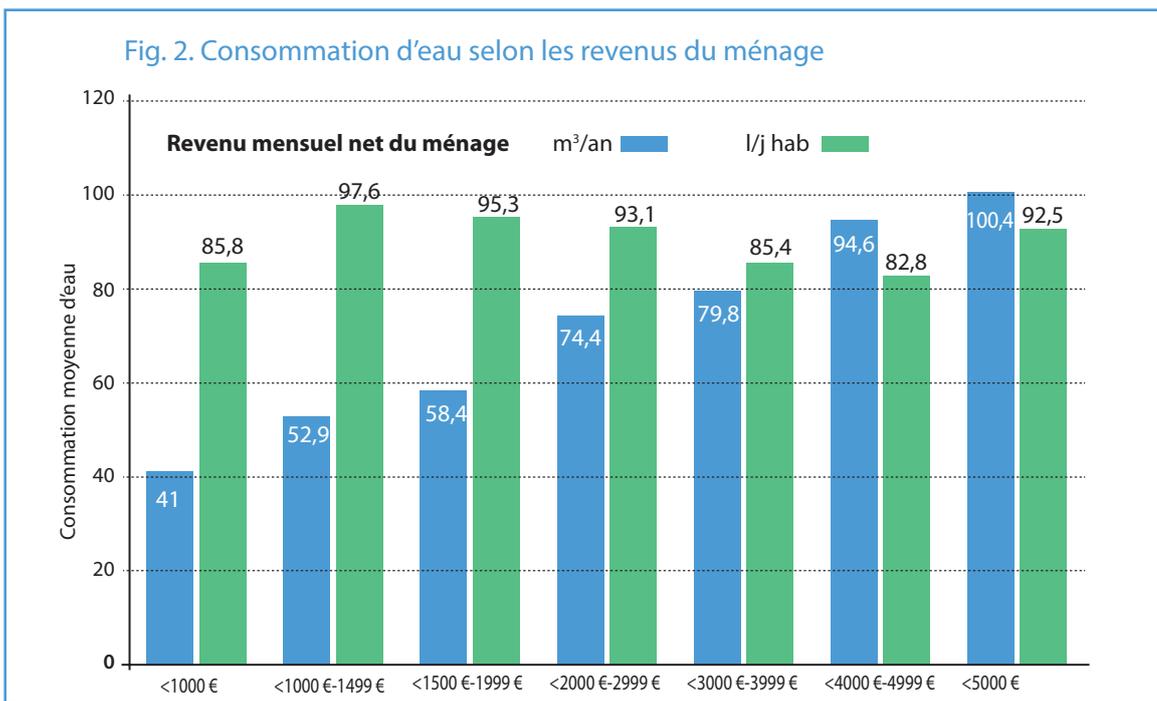
Premièrement, Brugel⁵ a été nouvellement chargé de réguler et d'encadrer les tarifs en matière de distribution d'eau potable et d'assainissement en Région bruxelloise. Une réflexion a été initiée et une nouvelle grille tarifaire, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Il s'agira peut-être d'une occasion pour remettre en question la tarification solidaire et progressive. Celle-ci a été pensée comme une mesure sociale car les ménages à faibles revenus,

Fig. 1. Montant moyen des factures d'eau (Belgique 2016) par personne et par décile de revenu standardisé



4. Rapport d'activité Vivaqua 2018, page 22.

5. Régulateur bruxellois indépendant dans le secteur de l'énergie.



qui sont supposés consommer moins d'eau, étaient censés profiter ainsi d'une tarification avantageuse. Elle a aussi été conçue comme une mesure environnementale car elle devait inciter les usagers à mieux surveiller leur consommation d'eau. Outre les inconvénients de la tarification progressive déjà mentionnés plus haut, nous remettons en question les fondements même de cette argumentation. D'une part, il n'est nullement établi que les ménages à faibles revenus consomment moins d'eau que les ménages à hauts revenus si l'on tient compte de la taille des ménages (cf. figure 1 et 2). D'autre part, une étude réalisée pour le compte de l'Agence européenne pour l'environnement⁶ indique que l'effet incitatif du prix de l'eau sur une consommation plus efficace est incertain, voire inexistant. Par ailleurs, la consommation d'eau des ménages bruxellois (35 m³/personne/an) est faible comparée à la moyenne européenne (47 m³/personne/an⁷) et est en diminution constante depuis 2002 (soit avant l'adoption de la tarification progressive et solidaire qui date de 2005).

Deuxièmement, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale a adopté le 30 avril 2019 une résolution concernant l'accès à l'eau. Celle-ci soutient la création d'un groupe de travail qui doit initier une nouvelle étude sur la précarité hydrique à Bruxelles et envisager des mesures visant à réduire celle-ci.

Troisièmement, les tarifs de Vivaqua sont inchangés depuis 2014 et l'intercommunale espère que Brugel validera une indexation tarifaire au 1^{er} janvier 2020 pour tenir compte de l'inflation. Vivaqua invoque qu'elle doit faire face à d'importants besoins de financement (notamment en raison du

sous-investissement passé dans les infrastructures hydriques) et que le prix de l'eau est bas par rapport aux deux autres régions. L'intercommunale cherche donc à augmenter ses recettes, notamment par le biais d'une augmentation du prix moyen de l'eau à Bruxelles. *A priori*, cette augmentation du prix moyen de l'eau n'est pas une mesure qui facilitera l'accès à l'eau des personnes en vulnérabilité hydrique.

Une problématique mal documentée

La littérature traitant de la précarité hydrique, définie comme une difficulté d'accès à une eau de qualité et en suffisance pour ses besoins de base (alimentation, hygiène, nettoyage du linge et besoins domestiques), est peu abondante. Pour mesurer le phénomène et définir qui sont les personnes concernées, on considère qu'un ménage est en situation de précarité hydrique lorsqu'il consacre une partie trop importante de ses revenus (ou de son revenu disponible après déduction des frais de logement⁸) à sa facture d'eau de distribution. Cependant, un tel indicateur soulève de nombreuses questions et ne permet pas toujours d'identifier les ménages qui ont de réelles difficultés d'accès à l'eau. Quatre raisons illustrent les faiblesses de cet indicateur de précarité hydrique :

- Les ménages qui consomment peu d'eau en raison d'un équipement insuffisant du ménage (pas de douche ou de salle de bain, pas de WC privatif, pas de machine à laver) auront une faible facture d'eau. Ils ne seront donc pas considérés comme

6. European Environment Agency, *Pricing and Non-Pricing Measures for Managing Water Demand in Europe*, 2017.

7. Source : EurEau, *Europe's water in figures – 2017 Edition*, page 14.

8. De manière à tenir compte du fait qu'à revenu équivalent, un ménage qui doit payer un loyer ou rembourser un prêt hypothécaire sur l'achat de sa résidence principale, dispose d'un revenu « disponible » plus faible pour payer sa facture d'eau qu'un ménage pleinement propriétaire de son logement.

étant en précarité hydrique. De plus, ils peuvent être contraints à consommer de l'eau en dehors de chez eux (wasserette, douche publique), ce qui grèvera d'autant leur budget ;

- Les ménages qui rationnent sévèrement leur consommation d'eau au point de vivre dans une situation d'inconfort auront également une faible facture et ne seront pas en précarité hydrique ;
- À l'inverse, des ménages (très) aisés peuvent être en précarité hydrique (on pense par exemple aux propriétaires d'une piscine). Sur base de l'Enquête sur le budget des ménages de 2016, 0,6% des ménages appartenant au 10^e décile de revenu (les 10% des ménages les plus riches) sont en précarité hydrique⁹. Il ne faut vraisemblablement pas prendre en compte ces ménages-là quand on se soucie des difficultés d'accès à l'eau ;

Les personnes sans toit, sans abri ou mal logées ont très peu de possibilités d'accéder à des endroits qui leur offrent la possibilité de se laver ou d'aller aux toilettes.

- La prise en compte des seuls revenus dans le calcul de l'indicateur fait l'impasse sur la question du patrimoine. Certain·e·s (on pense notamment aux personnes âgées) peuvent avoir de faibles revenus et un patrimoine important. Elles risquent donc plus souvent d'être considérées en précarité hydrique.

Selon nous, l'indicateur de mesure de la précarité hydrique communément utilisé dans la littérature doit donc être amélioré afin de mieux cibler les personnes concernées.

Les oublié·e·s

Les difficultés d'accès à l'eau rencontrées par plusieurs milliers de ménages bruxellois ayant des difficultés à payer leur facture d'eau ont été mises en évidence pas les services sociaux et les CPAS. Cependant, cette problématique ne doit pas faire oublier celle des personnes sans-abris, sans logement, en logement précaire ou inadéquat¹⁰ qui ont bien souvent un accès à l'eau encore plus précaire et dont le nombre, comme le montrent notamment les dénombrements successifs réalisés par La Strada¹¹, augmente rapidement d'année en année. L'aspect « intime » du problème de l'accès à l'eau d'hygiène augmente son invisibilisation. Les normes de propreté de nos sociétés sont un élément central dans

les possibilités de vie sociale et dans la construction de sa propre image. À ce titre, elle relève de ce qu'on pourrait appeler l'intimité « ultime », celle dont on ne parle pas...

Les personnes sans toit, sans abri ou mal logées n'ont que très peu de possibilités d'accéder à des endroits qui leur offrent la possibilité de se laver ou d'aller aux toilettes car, en réalité, il existe très peu d'accès publics à l'eau à Bruxelles. Les fontaines sont rares (et ne sont de toute façon pas pensées pour l'eau d'hygiène), les toilettes publiques sont quasiment inexistantes, les infrastructures sanitaires publiques (de type douches publiques) qui étaient souvent liées aux piscines ont progressivement disparu dans les dernières décennies du XX^e siècle et continuent à disparaître à l'occasion de la rénovation actuelle d'une série de piscines bruxelloises. Aujourd'hui, il ne reste donc officiellement que deux services de douches publiques (les Bains du Centre à la place du Jeu de Balle et la piscine de Laeken), que complètent quelques structures caritatives et associatives (La Fontaine, DoucheFlux, Rolling Douches...). À cela, s'ajoutent les douches des piscines (mais qui sont rarement pensées pour ces besoins), ainsi que des possibilités officieuses, plus ou moins pérennes plus ou moins ouvertes. Autrement dit, l'équipement accessible, soit gratuitement soit pour une somme modique, est quasiment inexistant pour une grande ville dont une partie croissante de la population (établie ou de passage) est précarisée. Cela s'explique sans doute, en partie, parce que cette réalité reste un impensé des politiques sanitaires et sociales à Bruxelles.

Si un des premiers horizons d'une ville inclusive reste le logement stable et accessible à tous et toutes, et qui satisfait aux normes élémentaires d'hygiène (c'est-à-dire avec des installations hydriques fonctionnelles), il n'en demeure pas moins qu'avant d'atteindre cet objectif, il y a un problème réel d'accès à l'eau aujourd'hui à Bruxelles. Ce problème doit être pris en compte et réfléchi tant dans l'espace public que dans le logement privé. Ceci implique de discuter des modalités concrètes d'un accès inconditionnel à une quantité minimale d'eau, quelle que soit la situation de logement et de non logement dans laquelle on se trouve. Cette réflexion ne pourra par ailleurs pas être menée sans tenir compte d'une part de la diversité des situations des personnes concernées par le problème de l'accès à l'eau (en fonction du genre, de la situation légale, du statut familial, etc.) et d'autre part de la réorganisation du « système eau » à Bruxelles (infrastructures, coût, tarification).#

(*) Xavier MAY, Chloé DELIGNE,

Pauline BACQUAERT, Jean-Michel DECROLY,
Pierre LANNOY, Valentina MARZIALI

9. Définie comme une facture d'eau > 2% des revenus du ménage.

10. Nous reprenons ici la typologie européenne Ethos de l'exclusion liée au logement.

11. La Strada est le Centre d'appui au secteur d'aide aux sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale.

Monnaie

Libra : le substitut monétaire mondial

> André PETERS (*)

Facebook, accompagné de nombreuses entreprises de taille mondiale, a décidé de lancer le « libra », une « monnaie » digitale basée sur la technologie blockchain accessible à des milliards de client·e·s au niveau mondial via Facebook et des applications tierces. Les informations détaillées sont disponibles sur www.libra.org. Faisons connaissance avec cette nouveauté monétaire.

Quelques éléments de contexte pour commencer. Facebook et les entreprises associées dans le Libra constatent que les systèmes de paiements restent largement organisés sur base nationale ou rarement multinationale, qu'un transfert monétaire peut prendre parfois plusieurs jours et peut nécessiter le paiement de frais importants alors qu'avec Internet chacun·e peut contacter n'importe qui sur la planète entière en quelques clics. Pour eux, les paiements entre personnes connectées ne devraient pas être plus compliqués que d'envoyer un message ou une photo sur une application informatique comme un réseau social.

La blockchain, un système qui vit en autonomie.

La blockchain est avant tout une technologie qui permet de stocker et d'échanger des informations de manière sécurisée, fiable et non modifiable. Bref, il s'agit d'une base de données qui a pour caractéristique d'être partagée par l'ensemble de ses utilisateur·rice·s. Il faut donc comprendre qu'il n'y a aucun mécanisme central de gestion de la blockchain, c'est un système qui vit en autonomie. Il permet donc aux utilisateur·rice·s de s'échanger de la monnaie virtuelle sans passer par un organe central, à la différence du monde réel où, pour échanger de la monnaie, il faut forcément passer par un organisme financier.

La technologie du libra

Selon eux, les technologies blockchain (voir encadré) et les cryptomonnaies peuvent répondre aux problèmes mentionnés ci-dessus en offrant des solutions d'accessibilité, de confiance, de sécurité et d'intégrité pour peu qu'on ne retombe pas dans les travers des cryptomonnaies telles que le *bitcoin* qui se basent sur les mêmes technologies mais sont utilisées dans des arrangements institutionnels différents. Le modèle de blockchain retenu pour le libra fait que le minage (création électronique) des libras sera centralisé et que les portefeuilles virtuels des client·e·s seront tenus par des tiers de confiance agissant comme véritables nœuds validateurs au sein d'un réseau de tiers de confiance sur Internet. La détention anonyme de portefeuilles de libras sera autorisée. La blockchain du libra sera développée en *open source* afin de permettre le développement d'applications externes, interopérables formant un véritable écosystème. Elle se veut évolutive et performante afin d'autoriser des gigantesques volumes d'opérations.

La gouvernance du libra

La gouvernance du libra a été attribuée à une association à but non lucratif. Elle est localisée à Genève (Suisse) afin de souligner son indépendance et sa neutralité vis-à-vis de tout pays. L'association a pour fonction de faciliter le développement du libra, d'agréer les gestionnaires de nœuds validateurs, de gérer ses réserves financières et d'assurer la guidance des développeurs d'applications informatiques basée sur le libra.

L'association est ouverte à de nouveaux partenaires qui joueront le rôle de nœuds pour peu qu'ils aient une valeur de marché supérieure à un milliard de dollars américains ou des soldes clients supérieurs à 500 millions de dollars ou un portefeuille de plus de 20 millions de personnes par an au niveau multinational et une certaine durabilité de la marque. Cette association est gouvernée par le Conseil de l'association Libra, qui comprend un représentant par nœud. Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers.

Avec le développement du libra, Facebook et ses partenaires cherchent à étendre encore un peu plus leur hégémonie.



© Book Catalog

Le libra

Le libra est une unité de compte qui n'a pas de pouvoir libératoire puisqu'il n'est pas défini légalement mais contractuellement. Il peut donc être échangé librement entre toutes les parties qui l'acceptent mais n'a pas de cours légal. Les libras seront exclusivement émis par l'association Libra contre remise de monnaies officielles. Inversement, les libras seront détruits lors des demandes de remboursements en monnaie officielle. Les libras émis sont donc couverts par des réserves en monnaie officielle et le cours de change libra/monnaie officielle est calculé sur base de la pondération des réserves constituées dans les principales devises (US\$, euro, yen, livre, yuan). Les réserves seront investies en dépôts bancaires, en obligations d'État à court terme et de bons du trésor, de première qualité dans les monnaies susmentionnées.

Les intérêts perçus sur les réserves seront affectés à la diminution des coûts du système et à la diminution des coûts de transactions. Ils serviront en outre à verser des dividendes aux membres fondateurs de l'association Libra. Les utilisateur·rice·s de libras ne recevront, eux·elles, aucun intérêt.

Analyse du libra

Voici la revue des faits, il est temps, à présent, de passer à l'analyse. Nous utiliserons pour cela la grille que nous avons développée dans notre livre *De la dictature financière à la démocratie monétaire*¹. Cette grille impose de répondre aux questions suivantes afin de faire une évaluation de toute propo-

sition monétaire. Qui est l'émetteur? Quels sont ses objectifs? Quelle est la nature de la monnaie qu'il propose? Est-elle souveraine? Est-elle convertible? Quelles fonctions remplit-elle? Est-elle efficace? La proposition est-elle réaliste?

L'émetteur

L'émission du libra échappe totalement aux modèles traditionnels d'émission monétaire, il n'est émis ni par un État ou une communauté d'États, ni par des banques commerciales. L'émetteur est totalement original puisqu'il s'agit d'une association d'entreprises, généralement non financières, de dimension mondiale. C'est donc une association de commerçant·e·s et de prestataires de services qui crée sa propre monnaie.

Les objectifs

Bien que les promoteurs du libra mettent en évidence leur désir d'offrir un système de paiement démocratique destiné au plus grand nombre sur la planète, le but non avoué est de constituer une communauté large contenant un grand nombre de consommateur·rice·s (dont les client·e·s de Facebook) et de prestataires de services. Le but final des commerçant·e·s est de vendre des biens et services et de se faire rémunérer en libras qu'ils·elles pourront soit réutiliser à l'intérieur de cet univers, soit échanger contre de la monnaie officielle au cours de change du jour.

La nature de la « monnaie »

Le caractère non officiel du libra suffit pour lui refuser le qualificatif de monnaie. Il faut le considérer comme un « moyen de paiement complémentaire subordonné » aux monnaies officielles ou un « substitut monétaire ». Il l'est au même titre que nombre de monnaies complémentaires qui se multiplient, ces dernières années, dans différentes communautés, villes et régions, à la différence près que dans le cas du libra la communauté est composée de plusieurs milliards de client·e·s.

Chaque unité de libra étant couverte à tout moment par son équivalent en monnaie officielle, on ne peut pas dire que l'association Libra émet de la monnaie mais bien qu'elle émet des unités de compte valables dans son univers uniquement et dont la valeur est fixée par un panier composé des principales devises mondiales.

La souveraineté

Ces unités de compte étant créées par une association de commerçant·e·s, la souveraineté sur le système de paiement ressort uniquement de cette association et tous les bénéfices dégagés; que l'on ap-

1. A. PETERS, *De la dictature financière à la démocratie monétaire*, L'Harmattan, Paris, 2016.

pelle traditionnellement « le droit de seigneurage » ; appartiennent en droit aux fondateurs de celle-ci. Le système n'est donc pas créé en vue de favoriser le bien commun ou le développement des services et biens publics.

La convertibilité

La convertibilité en monnaie officielle est garantie moyennant un risque sur le taux de change comparable à celui qui existe sur le marché des devises. Cette caractéristique confère à ce moyen de paiement une qualité intéressante pour ses utilisateur·rice·s qui peuvent, à leur choix soit, détenir des comptes en unités de compte pouvant servir à des achats/ventes dans toutes les zones monétaires sans subir trop de frais de change, soit changer leurs libras en monnaie locale sans frais².

Les fonctions remplies

Classiquement, une monnaie comprend trois fonctions, unité de compte, moyen de paiement et réserve de valeur. Clairement, le libra se positionne comme unité de compte et moyen de paiement à l'intérieur de sa communauté mondiale mais ne convient pas comme réserve de valeur. En effet, les dépôts auprès des nœuds validateurs ne portent pas intérêt et les risques limités de pertes/gains de change ne sont pas de nature à en faire un instrument de spéculation³.

L'efficacité et le réalisme

L'efficacité est certainement la meilleure raison d'adoption du libra et la première qualité qu'il mettra en évidence pour se vendre. Dès sa création, le libra visera une population, une zone géographique et des marchés de produits et services qui ne sont couverts par aucune monnaie nationale. Il unifie un univers qui couvre la planète entière en adoptant une unité de mesure commune, en créant un marché global organisé par des paiements rapides et sûrs. Cela confèrera à cette proposition monétaire des caractéristiques uniques qui la rendent non seulement réaliste mais sans doute incontournable à l'avenir.

Conclusions

La création du libra vient incontestablement donner un coup de pied dans la fourmilière monétaire. Facebook et les entreprises associées sont en passe de créer la première unité de compte à dimension mondiale. Ce que les États n'ont pas réussi à faire après la Seconde Guerre mondiale avec l'échec du Bancor, Facebook et ses amis sont en train de le réaliser sans demander l'accord des États. Même si le libra n'est à ce stade qu'un substitut monétaire, mais

un substitut à dimension mondiale. Pourrait-on imaginer qu'un jour, volume aidant, la fondation Libra soit une des plus importantes institutions de réserve monétaire du monde ?

C'est significatif du déplacement du centre de gravité du pouvoir. S'il était largement entre les mains de souverains jusqu'au XVIII^e siècle et dans les mains des financiers depuis lors, on sent que ce pouvoir est en train de se déplacer vers les grandes entreprises actives sur Internet. Nul doute qu'elles se livreront bataille pour s'accaparer le marché mondial des paiements, nul doute qu'à l'univers « Libra » répondront des univers « Google », « Amazon », « Ali Baba » et autres.

L'univers Libra présente des caractéristiques intéressantes du point de vue de la stabilité monétaire. Le mécanisme de création/destruction des unités de compte par achat/vente de libras contre devises aboutit à un système dans lequel la spéculation présente peu d'intérêt vu que les marges de variation des devises sont faibles.



Ces entreprises n'investissent pas dans le développement de ces mécanismes de paiement pour le bien de l'humanité.



Par contre, il y a fort à parier que les conditions initiales de fonctionnement du système seront modifiées dès qu'une masse critique d'utilisateur·rice·s sera atteinte. Le prix d'utilisation restera-t-il stable ? Les réserves financières seront-elles toujours de 100 % ou fera-t-on baisser le taux de couverture ? Ces réserves seront-elles toujours investies en emprunts d'États ? À quelles conditions ? La fondation Libra ne se transformera-t-elle pas tôt ou tard en institution de crédit afin de prêter avantageusement ses réserves auprès de ses client·e·s ? Ou, en allant plus loin, ne créera-t-elle pas, à l'instar de toutes les banques commerciales, sa propre monnaie qu'elle mettra en circulation dans son univers ? En dehors de tout contrôle prudentiel ?

On n'en est pas là aujourd'hui mais cela ne doit pas nous empêcher d'imaginer les développements que les concepteurs du libra ont probablement en tête mais qu'ils ne diffusent pas. Ne l'oublions pas, ces entreprises n'investissent pas dans le développement de ces mécanismes de paiement pour le bien de l'humanité mais pour leur bien propre. Ce n'est évidemment pas de bon augure pour la démocratie monétaire. #

(*) Sociologue de la monnaie

2. Enfin, « sans frais », certainement en phase de démarrage du libra. Il n'est pas certain que cette « gratuité » sera conservée *ad vitam aeternam*.

3. Ce qui le distingue grandement du bitcoin dont la valeur n'est fixée que par l'offre et la demande de bitcoins.



INTERVIEW



MATEUSZ KUKULKA

Professeur en communication à l'ISFSC et spécialiste en médias sociaux

Vincent MANILÈVE, *YouTube derrière les écrans*, Paris, Lemieux, 2018, 240 pages.

« YouTube est devenu le média de référence des adolescent·e·s »

Ils s'appellent Squeezie, Norman ou GuiHome. Ces « youtubeurs » sont devenus de véritables icônes pour les jeunes qui les suivent sur leur chaîne YouTube. Véritable phénomène de société, cette nouvelle manière de s'informer inquiète les parents et secoue les médias traditionnels. Éclairage avec Mateusz Kukulka, spécialiste en médias sociaux.

Comment définiriez-vous un « youtubeur » ?

Il faut d'abord savoir que ces youtubeurs préfèrent se présenter comme « vidéastes », car ils souhaitent de plus en plus prendre leurs distances avec YouTube. Néanmoins, de manière générale, un youtubeur est quelqu'un, souvent jeune, qui crée une chaîne YouTube dans laquelle il se filme face caméra et se met en scène autour d'une thématique qu'il a envie d'exploiter. Le but étant de développer une audience la plus grande possible en créant une véritable communauté, c'est-à-dire des abonnés ou « followers » fidèles qui suivent et commentent leurs vidéos. L'image que ces youtubeurs véhiculent principalement est celle de jeunes qui racontent leur propre vie, jouent à des jeux vidéo ou testent des produits de beauté. Se limiter à cela, c'est oublier qu'il existe un nombre incalculable d'autres sujets abordés chez les youtubeurs : la politique, l'histoire, le sport, l'humour, les sciences, la vulgarisation... Soit des thématiques que l'on retrouve en fait dans les médias traditionnels.

Depuis quand le phénomène des youtubeurs a-t-il pris une telle ampleur ?

YouTube est né en 2005. Petit à petit, les jeunes s'y sont intéressés pour en faire une sorte de réseau social sur lequel ils ont trouvé de quoi s'informer sur à peu près tous les sujets. C'est vers 2009 que les premiers youtubeurs, armés d'une simple caméra, ont réellement cherché à créer leur propre audience. Ils symbolisent la démocratisation de la production audiovisuelle. À l'époque, aucun de ces youtubeurs ne s'est lancé avec l'idée d'en faire un métier et de gagner de l'argent. Ils étaient pour la plupart dans

un simple *ego-trip*... mais la sauce a pris auprès de jeunes moins attirés par la télé que leurs parents. C'est une génération zapping qui a vu là l'occasion de passer d'une chaîne YouTube à l'autre avec un choix infini de vidéos à regarder. Comme l'audience augmentait fortement auprès de certains youtubeurs, YouTube a commencé à s'intéresser à eux avec l'objectif de les encourager à augmenter leurs abonnés. Dans la foulée, les annonceurs ont commencé à y voir un réel intérêt marketing pour placer des pro-

Et les mouvements sociaux ?

Si les médias traditionnels peinent à appréhender le phénomène YouTube, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance, pour les mouvements sociaux, que peut avoir une chaîne YouTube pour faire passer des messages auprès des jeunes (et moins jeunes). En avril dernier, la Mutualité chrétienne a ainsi fait appel à GuiHome, un des youtubeurs les plus connus en Belgique. Grâce à une vidéo, visionnée plus de 200.000 fois, ce dernier appelait à signer une pétition réclamant plus de droits pour les aidants proches. Résultat : en quelques jours à peine, 35.000 signatures ont été récoltées et envoyées à la ministre de la Santé Maggie De Block. Autre exemple, le succès de la chaîne YouTube de Félicien Boogaerts Le biais vert qui a largement contribué à mobiliser les marcheurs pour le Climat avec sa vidéo « J'peux pas j'ai climat ». Sans oublier le média alternatif Tout va bien qui, s'il plafonne à 1.000 abonnés sur sa chaîne YouTube atteint parfois plus de 500.000 vues sur Facebook lors d'actions militantes ou de vidéos déconstruisant les discours néolibéraux ! Un terrain à investir, donc...

duits. Les plus célèbres youtubeurs, avec plusieurs milliers d'abonnés, ont donc commencé à être rémunérés. Ce qui les a amenés à se professionnaliser. Aujourd'hui, en France, certains youtubeurs ont plus de 10 millions d'abonnés !

YouTube est donc devenu un véritable média d'information pour de très nombreux jeunes...

Certaines études montrent que YouTube est devenu LE média de référence des adolescent·e·s, qui délaissent petit à petit les médias traditionnels. Rares sont les émissions télé qui font encore des millions de téléspectateurs chez les jeunes. Du coup, les artistes qui ont un album à promouvoir essaient de plus en plus de passer sur les chaînes YouTube de Squeezie ou de Mcfly & Carlito pour ne citer qu'eux : c'est, à chaque fois, s'assurer plusieurs millions de vues ! Et en termes de news, de plus en plus de jeunes se réfèrent effectivement à des youtubeurs qui analysent la société ou la politique à leur manière.

N'y a-t-il pas un risque de propagation de fausses informations ?

Bien sûr ! Mais j'ai envie de me montrer rassurant. D'abord parce que la majorité des youtubeurs qui cartonnent en termes d'audience auprès des jeunes sont plutôt dans la bienveillance : Cyprien, Norman, Enjoyphoenix... Bien sûr, on trouvera aussi des chaînes complotistes ou d'autres véhiculant des contenus aux idées nauséabondes comme celles de Dieudonné ou d'Alain Soral. Mais à côté de cela, il y a tant de chaînes qui vulgarisent l'histoire, la science, l'environnement... avec une vraie pédagogie et une volonté de bien faire. Un autre élément est qu'il existe une véritable culture du doute dans cette nouvelle génération. Ce qui effraye car cela peut mener à remettre en cause l'existence des chambres à gaz... Mais ce qu'on constate surtout, c'est que les youtubeurs tout comme leurs abonnés ont tendance à vérifier les sources plutôt deux fois qu'une. Un youtubeur qui trompe, qui ment ou qui triche sera immédiatement dénoncé ou mis en cause par la communauté. Il y a une autorégulation assez réjouissante. Celle-ci est aussi particulièrement marquante au niveau de la publicité et des placements de produits. Si un youtubeur omet de dire que sa vidéo est sponsorisée par une marque, il sera très vite épinglé et perdra en crédibilité, donc des abonnés.

Cette autorégulation est-elle suffisante ?

Non, évidemment. D'ailleurs, le mouvement d'une régulation plus forte est en route, principalement en provenance des États-Unis. YouTube, sous la pression d'associations, a ainsi récemment durci ses

règles pour renforcer la lutte contre les contenus à caractère haineux publiés sur la plateforme : vidéos racistes, discriminatoires et défendant l'idéologie nazie. C'est très positif... sauf que dans les faits, cette modération systématique, en très grande partie arbitrée par des algorithmes, a fait disparaître des contenus d'archives liés à Hitler qui étaient utilisés dans certains cours d'histoire. Cela montre la difficulté de l'opération... mais on va dans le bon sens ! À notre niveau, en Belgique, je plaide pour une éducation aux médias dès le plus jeune âge à l'école pour développer l'esprit critique des jeunes. Par ailleurs, s'il faut donner un conseil aux parents qui s'inquiètent de ce que regardent leurs enfants sur YouTube... c'est tout simplement de s'intéresser à ce qu'ils regardent. Et d'en parler avec eux. Comme pour tout média classique en fait !

Comment les médias traditionnels appréhendent-ils cette concurrence avec YouTube ?

Très difficilement. Ils sont dépassés par le phénomène. Mais certains médias tentent d'accompagner le mouvement. Un bon exemple à suivre est la chaîne publique suisse RTS. Elle n'a pas hésité à réaliser une vidéo sur les changements climatiques en envoyant dans le Grand Nord canadien un journaliste de la RTS spécialisé en environnement avec le grand JD, un youtubeur aux millions d'abonnés. Résultat : un reportage de qualité qui a été vu 4.000 fois sur le site de la RTS... mais près de 2 millions de fois sur sa chaîne YouTube. Une chaîne comme Arte s'en sort pas mal aussi, en proposant un contenu propre. Mais en Belgique, on est vraiment à la traîne.

Est-ce rentable de se lancer comme youtubeur ?

Pour donner un ordre de grandeur, YouTube permet aux vidéastes de gagner environ 80 centimes pour 1.000 vues. Il est donc difficile d'en vivre pour ceux qui se lancent. D'autant que la tendance est à la diminution de la rétribution par YouTube. Mais dès que les youtubeurs franchissent un certain seuil d'abonnés, le sponsoring et les partenariats peuvent rapidement s'accumuler. Ce qui permet d'en vivre. Aujourd'hui, les plus influents se professionnalisent en sous-traitant la recherche de partenaires commerciaux ou en s'associant pour la production de leurs vidéos. Ceux-là deviennent de véritables chefs d'entreprise. En Belgique, ils ne sont que quelques-uns à en vivre. #

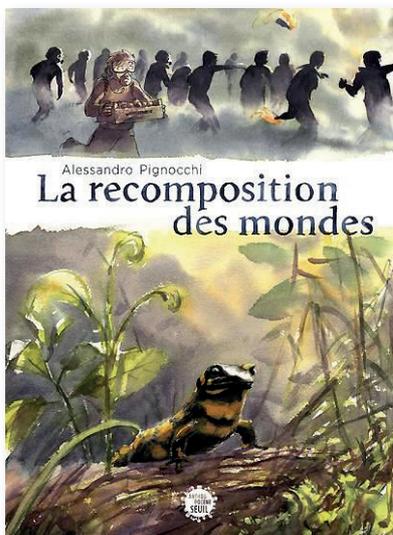
Propos recueillis par Nicolas ROELENS



<https://mateusz.be>



CULTURE ET DÉTENTE

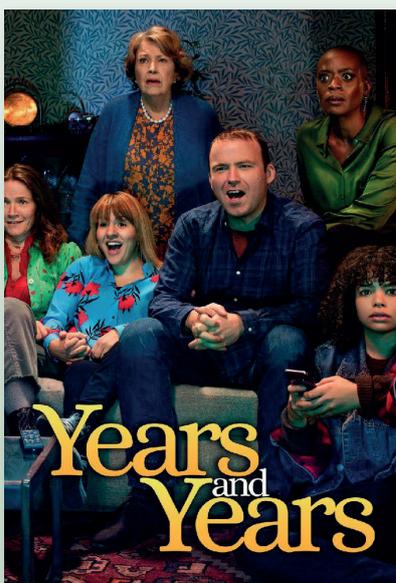


QUAND LA LUTTE SE DESSINE

Rappelez-vous le 18 janvier 2018. Le projet de convertir Notre-Dames-Des-Landes en aéroport était abonné, sous l'action des zadistes qui y étaient installés depuis plus de dix ans. Une belle victoire... Mais cet abandon du projet ne signifie pas pour autant la fin de l'affrontement. Car à La ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, s'expérimente aussi une autre manière de construire son rapport au monde. Une vision qui dérange et que tentent d'anéantir les forces de l'ordre lors d'opérations d'expulsion musclées. Muni de ses pinceaux pour faire contrepoids, Alessandro Pignocchi apporte sa contribution à la défense de cette lutte pour un autre mode de vie. Dans son roman graphique *La recomposition des mondes*, il se glisse dans la peau du « mec un peu naïf qui n'a pas de culture militante » qui découvre la vie à la ZAD.

Ce faisant, il embarque le lecteur dans l'exploration de cet univers où la distinction occidentale nature-culture s'efface au profit d'une vision dans laquelle, les êtres humains, les animaux, les végétaux forment « une foule bigarrée d'êtres au tempérament plus ou moins tempétueux qui échangent, aiment et s'engueulent ». La mise en récit graphique de concepts théoriques sur notre rapport à la nature et au monde, combiné à une approche documentaire qui interroge divers points de vue (y compris un policier chargé de l'opération d'expulsion) sur cet autre monde, permettent de l'appréhender comme si on y était. On partage aussi avec le personnage central son émerveillement pour les lieux mais aussi ses angoisses de les voir être détruits. Et puis, cette manière d'aquareller la lutte donne à certaines scènes une profondeur et une intemporalité, comme une pause dans le récit qui invite le-la lecteur-riche à méditer, se questionner, voire à oser pénétrer ce nouvel imaginaire social et écologique... #

Alessandro PIGNOCCHI, *La recomposition des mondes*, Paris, Seuil, 2019.



UN FUTUR PROCHE ANGOISSANT

Prenez tous les ingrédients qui agitent notre époque : montée des populismes en Europe, crispations géopolitiques mondiales, xénophobie, réchauffement climatique, crise migratoire, krach financier, progrès technologiques, transhumanisme... Vous mélangez le tout et vous obtenez un cocktail détonant : l'une des séries télé les plus glaçantes de ces dernières années. *Years and years* est une minisérie d'anticipation de six épisodes, portée à l'écran par la BBC, Canal+ et HBO. On y découvre le futur proche d'une famille typique de Manchester, les Lyons, qui subit les changements d'un monde qui fonce droit dans le mur.

L'histoire commence dans l'Angleterre post-Brexit. L'Europe s'effondre. Donald Trump a été réélu pour un second mandat. Les tensions entre les États-Unis et la Chine sont à leur paroxysme. Le monde entier craint le déclenchement d'une guerre nucléaire. En Angleterre comme ailleurs, le terreau est propice au rejet de l'autre et au repli sur soi. Ce dont profite Vivienne Rook, une célébrité charismatique qui, élection après élection, gravit les échelons à coup de slogans populistes et de discours démagogues. Chef du mouvement « Quatre étoiles », elle est un mélange de Marine Le Pen, Boris Johnson et Viktor Orban. Cette ascension fulgurante tout comme bien d'autres événements sociétaux sont racontés à travers la vie des Lyons qui voient leur cellule familiale continuellement mise à l'épreuve. Au point de les voir dégringoler l'échelle sociale.

Alarmiste, ultra-réaliste, parfois un brin caricaturale, cette série angoissante interpelle et nous renvoie en pleine figure l'absurdité de nos sociétés contemporaines. Frissons garantis. #

Years and years, créée et écrite par Russell T. Davies, bientôt disponible sur BeTv.

BOUGER CET ÉTÉ

QUAND LA LITTÉRATURE S'OUVRE AU MONDE

La littérature est à nouveau à l'honneur à Namur, les 23, 24 et 25 août prochains, avec le 7^e chapitre du Festival de l'Intime, à l'initiative de Benoît Poelvoorde. Un festival qui vous emmènera à la découverte d'une sélection littéraire singulière et personnelle, à l'exploration de textes avec des acteurs et des auteurs. Vous pourrez aussi découvrir la littérature mêlée à toutes les disciplines artistiques : cinéma, photographie, illustration, musique et, pour la première fois, architecture. En plus des grandes lectures par des comédiens, une trentaine de rencontres avec les auteurs se dérouleront durant ces trois jours : la reporter Florence Aubenas connue pour ses reportages au Rwanda, en Afghanistan et Irak, l'écrivain Juan Branco et son pamphlet politique *Crépuscule*, ainsi que le photographe Gideon Menduel dont l'exposition *Drowning world* révèle l'impact humain du changement climatique. Pour les amoureux·euses de la littérature, c'est un rendez-vous à ne pas manquer ! #



Infos : www.intime-festival.be



POUR LE PLAISIR DE LIRE

Jusqu'au 30 août, les livres s'invitent dans les parcs à Bruxelles et dans différentes communes wallonnes (Mons, Jemappes, Nivelles, Fléron...) dans le cadre de l'initiative Lire dans les parcs. Le temps des vacances d'été, l'idée est de déplacer les livres d'une bibliothèque vers divers lieux publics, principalement des parcs, mais aussi des plaines de jeux ou des bacs à sable. En allant vers les lieux où jouent les enfants, les animateur·trice·s du projet espèrent faire découvrir le plaisir de la lecture aux plus jeunes. Et à les amener, un peu plus tard, à franchir le pas de la bibliothèque... Une initiative qui peut aider certaines têtes blondes à quitter des yeux, l'espace de quelques heures, leurs tablettes et autres consoles de jeu... #

Infos : www.cijpnl.be

LA PLAGE EN VILLE

Dans la catégorie des activités estivales gratuites et familiales pour ceux et celles qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances, Bruxelles les Bains occupent une place importante. Sauf que cette année, en raison de travaux, l'événement change de formule. Hello Summer se déroulera jusqu'au 25 août, dans quatre endroits successifs : à la Cité administrative, au square Ambiorix, à la place Peter Benoît puis au square Léopold. Au menu de cette année : sport, musique, danse, ateliers interactifs et animations familiales... Largement de quoi occuper petits et grands ! #



Infos : www.hellosummer.be



L'ÉTÉ AU GRAND-HORNU

Si vous n'avez encore jamais eu l'occasion de franchir le site du Grand-Hornu, les activités proposées cet été autour de cet ancien charbonnage vous y invitent ! Les équipes culturelles du CID et du MAC's ont en effet créé un programme estival qui combine visites du site et des expositions avec balades sur le terroir, jeux d'extérieur, ateliers, stages créatifs, pique-niques, apéros ou simplement farniente... Point d'orgue de la visite, cette année, au Mac's : l'exposition *L'archive des ombres* de l'artiste visuelle de renommée internationale Fiona Tan qui décline mouvement et immobilité au travers de photos, de vidéos et de films. #

Infos : www.grand-hornu.eu

Après *Beauté fatale* où elle dénonçait l'injonction faite aux femmes d'être jolie, l'essayiste et journaliste au *Monde diplomatique*, Mona Chollet se penche cette fois sur la figure de la sorcière. De la mauvaise femme, repoussante, hideuse, au nez crochu surmonté d'une verrue, à l'héroïne dotée de superpouvoirs, entourée d'une aura fantaisiste qui stimule l'imagination, la sorcière est le réceptacle de représentations diverses, contrastées, contraires même. Les plus négatives sont, sans conteste, celles qui se sont forgées à la Renaissance, lorsque le mot sorcière a pris la pire des marques d'infamie et a valu aux femmes qui se voyaient attribuer cette étiquette, la torture ou la mort.



Dans cet ouvrage, l'auteure s'interroge sur les archétypes féminins qui se sont construits lors de ces chasses aux sorcières et qui, selon elle, sont toujours là, enfouis dans notre inconscient culturel collectif. Les siècles de censures, d'autocensure, d'hostilité et de violence ont laissé des traces dans les représentations que nous nous faisons de la féminité. L'indépendance et le célibat des femmes, le refus de maternité, la vieillesse restent des manières contestées ou rejetées d'être femme dans un monde pétri de patriarcat et qui méprise les formes de rationalité qui prennent en compte l'émotion et l'intuition. Un monde que Mona Chollet nous invite à mettre sens dessus dessous... non pas à coup de baguette magique, mais par une réflexion savamment argumentée et documentée. À découvrir. #

Mona CHOLLET, *Sorcières, La puissance invaincue des femmes*, Paris, La Découverte, 2018, 242 pages.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

En janvier 2018, Jacques Debatty revenait dans *Démocratie* sur un voyage d'une dizaine de jours en Palestine, organisé par le MOC. Cette mission d'observation et de solidarité avait pour objectif de faire état des multiples violences quotidiennes que subit le peuple palestinien.

Depuis lors, la situation ne va pas en s'améliorant. Bien au contraire... Dernier exemple en date, le 4 juillet dernier dans le village bédouin palestinien de Khibet Ad-Duqaiqah près d'Hébron. Le gouvernement israélien y a donné l'ordre de détruire un projet financé par la Belgique en territoires palestiniens. Trois réservoirs d'eau et au moins 2.500 arbres, qui faisaient partie d'un projet supervisé par Oxfam, ont ainsi été rasés. Les dommages s'élèveraient à plus de 75.000 euros. 300 personnes de la communauté bédouine sont touchées par ces démolitions : elles n'ont plus suffisamment d'eau et de pâturages pour leurs troupeaux, desquels ils dépendent pour leurs revenus. Ces événements ne constituent pas une première. En 2014 et 2017, des projet soutenus par la Belgique (dont une école) avaient déjà été détruits. À chaque fois, le ministre des Affaires étrangères belge avait protesté. Sans résultat... #

<http://www.revue-democratie.be/index.php/international/1274-mettre-fin-a-une-guerre-de-plus-de-cent-ans>

Comité de rédaction

• M. BUCCI • V. DELVAUX • A. ESTENNE • P. FELTESSE • P. GEORIS
• P. LEDECO • L. LAMBERT • F. LIGOT • A. MAIA • T. MIESSEN
• V. ORUBA • P. PALSTERMAN • C. POLAIN • F. REMAN
• C. STEINBACH • A. TRIGALET

Rédacteur en chef

Nicolas ROELENS

Journaliste

Stéphanie BAUDOT

Photo Une

© VrijKeelbeek Libre

Site

www.revue-democratie.be

E-mail

democratie@moc.be

Administration

Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social srl

Éditeur responsable

Pierre GEORIS

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL)

BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir Démocratie

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR

(pour les 12 prochains numéros) ou de 43 EUR (24 prochains numéros)

sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

Aux États-Unis, une climatologue travaillant pour le National Park Service (une agence du gouvernement américain) est licenciée car elle refuse, dans un rapport scientifique, de gommer les passages où elle fait référence aux causes humaines des changements climatiques. En France, des cours d'eau sont effacés des cartes préfectorales. afin de ne pas appliquer la réglementation qui interdit l'utilisation de pesticides à proximité de ces points d'eau. On peut donc à présent polluer ces rivières en toute impunité. En Belgique, un député libéral bien connu « like » un tweet qui regrette que la fessée soit interdite car la jeune activiste Greta Thunberg « en mériterait une bonne »...
Quand on ne veut pas voir qu'on a de la fièvre, on trafique le thermomètre...
Cet été il a fait jusqu'à 41,8 degrés chez nous. Tout laisse à penser que ce phénomène est amené à se répéter dans les années à venir. Malgré les efforts incessants des climatosceptiques de tout bord, il commence à être difficile de masquer la fièvre qui monte, qui monte.
Petit rappel de circonstance : si la température interne du corps humain dépasse 41 degrés, il y a un risque mortel. Pour la planète, on attendra. Allô docteur ? #